Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mercredi 25 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6907 - 23e année

TRAHISON DU PEUPLE SAHRAOUI

Comment Madrid a cédé au jeu malsain de Rabat

P 6

RÉSOLUTION PRISE, HIER, LORS D'UNE RÉUNION DE TRAVAIL PRÉSIDÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie couvrira totalement ses besoins en engrais en 2028

P 24

LE TAS DONNE RAISON AU SÉNÉGAL ET LUI RESTITUE LA CAN 2025

Camouflet pour la CAF et le Maroc

Épilogue d'un long feuilleton judiciaire dans le football africain. Ce mardi à Lausanne, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a désavoué la Confédération africaine de football (CAF) et la FRMF en annulant la défaite sur tapis vert infligée aux « Lions de la Teranga ».

LIRE EN PAGE 24



UN PROJET D'USINE A ÉTÉ OFFICIELLEMENT LANCÉ PAR L'ALGÉRIE

Batteries au lithium : un levier stratégique

Pour les experts du domaine, l'industrie des batteries au lithium constitue un levier stratégique pour la transformation industrielle et le positionnement géoéconomique de l'Algérie.

KARIM ZAGHIB

Le père de la batterie au lithium algérienne

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

ALGÉRIE – ANGOLA

Quatre accords et un mémorandum d'entente signés

P 2

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Clap de fin !

P 4

LE DÉPART DE HEMDANI SE PRÉCISE



Un nouveau sélectionneur attendu début 2027

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

15 pur sangs arabes dans un mouchoir

P 21

L'ÉDITO

Les plus-values du lithium

C'était le dimanche 12 juillet 2020. Ce jour-là, à peine six mois après son entrée en fonction, le président Tebboune a présidé un Conseil des ministres qui avait parmi les points inscrits à l'ordre du jour, le secteur des mines. Tebboune avait demandé au gouvernement « d'établir immédiatement la carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares ». Les recherches entreprises ont abouti, en mai 2024, à « des résultats positifs issus des opérations d'exploration préliminaire ». En décembre de la même année, notre ministre, Mohamed Arkab a officiellement annoncé « la découverte d'indices géologiques prometteurs dans plusieurs régions du Grand Sud ». Le lithium faisait bel et bien partie de nos ressources naturelles. Même si la doctrine est connue de tous, son rappel est utile : le président Tebboune a toujours insisté pour ne pas vendre nos minerais à l'état brut mais toujours privilégier leur transformation afin d'obtenir une plus-value. Lors d'un autre Conseil des ministres, le président Tebboune « a lancé un appel à l'ensemble des enfants de l'Algérie parmi les scientifiques établis à travers le monde afin de participer et de contribuer au projet de développement visant à hisser le pays au rang des nations avancées, en mettant à profit leur expertise ». Tout en soulignant qu'ils faisaient « la fierté de la nation algérienne », le président Tebboune s'est engagé « à leur ouvrir grandes les portes afin qu'ils contribuent librement, aux côtés de leurs homologues en Algérie, au développement du pays pour le hisser au rang des pays avancés ». Ils sont nombreux à avoir répondu à cet appel. Un Haut Conseil pour la communauté scientifique nationale à l'étranger, placé sous la tutelle directe de la Présidence de la République, a été créé à cet effet. Il se trouve que parmi eux se trouve une sommité mondiale du lithium et des batteries qui vont avec. Il s'agit du professeur Karim Zaghib qui a été placé à la tête du projet de construction d'une usine de batteries au lithium. Cela s'est passé, lundi dernier, lors d'une réunion de travail, présidée par le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune. En réalité nous sommes face à trois valeurs immensément bénéfiques à notre pays. D'une part, la découverte de réserves de lithium dans notre grand Sud qui nous place dans le club restreint des pays détenteurs de cette richesse naturelle que sont l'Australie, la Chine, le Chili, l'Argentine, le Brésil, le Zimbabwe, le Portugal, les États-Unis et le Canada. D'autre part, l'Algérie se place parmi les trois seuls pays producteurs de batteries de lithium (Chine, Corée du Sud et Japon). Troisième effet « la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie » a déclaré le Pr Zaghib. L'Europe ne figure sur aucune de ces listes. Pour ses voitures électriques Renault fait de l'assemblage (CKD) de cellules et des modules de batteries achetés en Asie. Nos batteries à lithium seront disponibles sur le marché intérieur et à l'export !

Zouhir Mebarki

ALGÉRIE – ANGOLA

Quatre accords et un mémorandum d'entente signés

Quatre accords de coopération et un mémorandum d'entente ont été signés, hier, par l'Algérie et l'Angola, dans le cadre des travaux de la 5e session de la Commission mixte de coopération au niveau ministériel qui se sont tenus à Alger.



Il s'agit d'accords concernant les domaines de la jeunesse, de la culture, du tourisme et de la protection des végétaux. Quant au mémorandum d'entente, il porte sur la création d'un Conseil d'affaires conjoint entre les deux pays, en vue d'accroître les échanges commerciaux et économiques et de rapprocher les opérateurs économiques algériens et angolais, contribuant ainsi à l'exploration des opportunités de partenariat et d'investissement entre les deux parties et à renforcer la présence des institutions économiques sur les marchés des deux pays. La cérémonie de signature des accords s'est déroulée dans le cadre de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération, coprésidée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo. La veille, lundi, avaient eu lieu les réunions des experts en prévision de la réunion ministérielle. Les travaux de la 5e session de la commission mixte de coopération algéro-angolaise ont débuté hier, sous la coprésidence de Mohamed Arkab, et de Diamantino Pedro Azevedo, dans le contexte de la dynamique que connaissent les relations algéro-angolaises, notamment à la suite de la visite officielle effectuée en mai dernier en Algérie par le président angolais, Joao Manuel Gonçalves Lourenço. Cette visite avait été sanctionnée par la signature de 11 accords de coopération et mémorandums d'entente. La 5ème session de la Commission mixte s'inscrit en droite ligne de cette démarche dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, à travers l'évaluation du bilan de la coopération bilatérale et l'examen des perspectives de son développement et de l'élargissement de ses domaines, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, des énergies renouvelables et de l'industrie pharmaceutique. Cette session devait aborder également un ensemble de questions régionales et internationales d'intérêt commun, compte tenu de la convergence des positions des deux pays sur de nombreux sujets. Cela comprend notamment le renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, l'intensification de la coordination et de la consultation dans le cadre de l'Union africaine, ainsi que le soutien aux efforts d'intégration et de développement sur le continent. Pour rappel, en mai dernier, à l'occasion de la visite d'État effectuée en Algérie par le président angolais, Joao Lourenço, et à l'issue des entretiens qu'ils ont eus au siège de la présidence de la République, le président Abdelmadjid Tebboune avait réaffirmé l'attachement de l'Algérie et de l'Angola au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et à l'intensification de la coordination face aux menaces communes, dans le cadre d'une approche africaine fondée sur les solutions pacifiques et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Sur le plan économique, le président de la République avait fait part d'une convergence de vues sur "l'importance de l'action africaine commune et le soutien au processus d'intégration économique, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et les grands projets structurants favorisant l'interconnexion et l'intégration entre les pays du continent". Il avait précisé qu'il a été convenu de développer les mécanismes d'échange d'experts dans tous ces domaines, que ce soit à travers la Commission mixte ou par le biais du Conseil d'affaires conjoint. Le président Tebboune avait réitéré la disposition de l'Algérie à soutenir les efforts de développement en Angola, notamment dans le domaine de la formation des cadres.

M'hamed Rebah

EN QUALITÉ D'INVITÉE D'HONNEUR

L'Algérie au Forum international investir au Niger

L'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur au Forum international investir au Niger, prévu du 24 au 26 novembre à Niamey, représentée par les ministres du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'Industrie, Farid Kourtel, accompagnés d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula. La délégation économique algérienne regroupe des responsables et des représentants de 17 entreprises et groupes économiques, dont Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, le groupe La Belle et le groupe GICA, ainsi que des entreprises nationales opérant dans les domaines des énergies renouvelables, des industries agroalimentaires et des services pétroliers. L'ouverture du Forum, mardi, a été présidée par le Premier ministre de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, en présence de nombre de responsables gouvernementaux, d'acteurs économiques et de représentants des entreprises d'investissement de plusieurs pays. A cette occasion, Kamel Rezig a affirmé que l'Algérie, conformément aux orientations du président Abdelmadjid Tebboune, tient à concrétiser sa coopération économique avec le Niger à travers des projets concrets et des partenariats productifs. Il a précisé que l'approche algérienne, fondée sur la vision et les orientations du président de la République, se caractérise par le souci de conférer un caractère pragmatique aux engagements de coopération, en traduisant les concertations et les accords signés entre les deux pays en projets concrets et en partenariats productifs. Il a exprimé la fierté de l'Algérie d'avoir été choisie comme invitée d'honneur de cette édition, un choix qui "reflète la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays et confirme leur volonté commune de promouvoir la coopération bilatérale à de plus larges horizons, notamment dans les domaines économique, commercial et de l'investissement". Mettant en avant l'importance de la participation algérienne à cette manifestation économique avec une délégation gouvernementale et économique composée de représentants de secteurs gouvernementaux et de grandes entreprises nationales, conduite par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le ministre a estimé que cette participation "reflète la volonté commune de hisser les relations bilatérales à la hauteur des potentialités et des opportunités offertes par les deux pays". Pour l'Algérie ; l'enjeu "ne se limite pas à exprimer la volonté commune ou à annoncer des ambitions, mais réside essentiellement dans leur concrétisation sur le terrain et la réalisation des résultats concrets profitant aux économies des deux pays", a expliqué le ministre qui a rappelé une série de projets et d'initiatives, à leur tête le projet de la route transsaharienne, le projet du gazoduc transsaharien via le Nigeria, le Niger et l'Algérie, et le projet de raccordement à la fibre optique, la zone franche commerciale dans la wilaya d'In Guezzam sur les frontières algéro-nigériennes, dont le décret exécutif a été promulgué le mois de novembre en cours. Ces projets reflètent "une orientation commune vers la transformation des frontières entre les deux pays en espaces d'intégration économique, en corridors pour le flux des marchandises et investissements et en passerelles reliant les entreprises économiques aux marchés nigériens et africains", a-t-il ajouté. La coopération algéro-nigérienne dépasse son cadre bilatéral au regard de la position des deux pays, de leurs potentialités et leur rôle dans l'intégration économique africaine, a indiqué Kamel Rezig, affirmant que l'enjeu ne se limite pas uniquement à l'augmentation des échanges commerciaux, mais s'étend à la construction d'un espace économique régional plus connecté, permettant aux entreprises africaines d'investir, de produire et de commercialiser au sein des marchés du continent, de renforcer l'intégration et l'échange mutuel entre leurs économies.

M. R.

DIPLOMATIE CONSTITUTIONNELLE

Leïla Aslaoui à Madrid

Dans le cadre des efforts déployés par la Cour constitutionnelle pour activer la diplomatie constitutionnelle et renforcer son rayonnement sur la scène internationale, la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, effectue, depuis hier, une visite officielle à la Cour constitutionnelle espagnole, à Madrid, à l'invitation de son homologue, Candido Conde-Pumpido Touron. Il s'agit, pour Mme Leïla Aslaoui, de faire connaître les acquis consacrés par la Constitution de 2020 en matière de promotion des droits et libertés et de consolidation des fondements de l'État de droit, au service du partenariat et de la coopération bilatérale entre les deux institutions constitutionnelles des deux pays amis. Il s'agit également de renforcer la coopération judiciaire constitutionnelle entre les deux institutions et d'échanger des expertises sur la protection des droits et libertés fondamentaux, notamment les droits environnementaux et le développement durable. Selon un communiqué de cette institution, lors de cette visite de trois jours, Mme Aslaoui sera accompagnée des deux membres de la Cour constitutionnelle, Ammar Abbas et Ahmed Benini, ainsi que d'un cadre de la même Cour. Le programme de la visite comprend une séance d'entretiens bilatéraux entre les deux délégations afin d'examiner les moyens de développer la coopération judiciaire constitutionnelle, d'échanger des points de vue sur l'expérience des deux cours dans l'exercice de leurs compétences et d'aborder l'évolution de la jurisprudence constitutionnelle sur des questions d'intérêt commun. Les discussions seront également l'occasion de partager des expériences relatives aux mécanismes de contrôle de constitutionnalité qui garantissent les droits et libertés fondamentaux et de renforcer les canaux de communication institutionnels entre les deux cours, ouvrant ainsi la voie à une coopération future plus large. À cette occasion, la présidente de la Cour constitutionnelle prononcera une allocution intitulée "La place du droit à un environnement sain dans le cadre du développement durable dans la Constitution algérienne de 2020", dans laquelle elle mettra en évidence "la consécration constitutionnelle de ce droit et son lien avec la préservation des ressources au profit des générations futures, en cohérence avec les instruments internationaux", avant de présenter "les mécanismes de contrôle de la Cour constitutionnelle, notamment l'exception d'inconstitutionnalité, en vue de lutter contre les atteintes à l'environnement, et d'ancrer la sensibilisation environnementale, en partenariat avec les organismes onusiens". De son côté, le membre de la Cour constitutionnelle, Abbas Ammar, donnera une intervention intitulée "Les règles régissant l'organisation et l'exercice des droits et libertés fondamentaux dans la Constitution algérienne de 2020", dans laquelle il abordera "l'équilibre constitutionnel entre l'élargissement global des droits et libertés et leurs règles de restriction, à travers la soumission de leur organisation législative au principe de sécurité juridique et l'interdiction de porter atteinte à l'essence du droit, sous le contrôle de la justice constitutionnelle, tout en subordonnant leur exercice au respect de l'ordre public, des constantes nationales et des droits d'autrui".

M. R.

UN PROJET D'USINE A ÉTÉ OFFICIELLEMENT LANCÉ PAR L'ALGÉRIE

Batteries au lithium : un levier stratégique

Pour les experts du domaine, l'industrie des batteries au lithium constitue un levier stratégique pour la transformation industrielle et le positionnement géoéconomique de l'Algérie.



Ph : DR

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, lundi, une réunion de travail au cours de laquelle un projet d'usine dédiée à la fabrication de batteries au lithium a été officiellement lancé. Nommé à cette occasion comme chef du projet, le professeur Karim Zaghib a donné les grands axes de sa feuille de route. Selon lui, cette usine produira des batteries d'une capacité de 5 gigawattheures. Techniquement, il s'agit de mélanger le fer et le phosphate qui se transforment en cathode utilisée ensuite dans la fabrication des batteries lithium-ion. Le produit fini devra répondre aux besoins des véhicules électriques et aux besoins de stockage d'énergie. Ce projet, en plus, ouvrira des perspectives prometteuses pour le marché local et à l'exportation. L'Algérie dispose des ressources minières nécessaires pour monter un tel projet.

Il faut savoir que cette industrie n'est pas à la portée de tous. Les pays asiatiques, notamment les Chinois, les Sud-Coréens et les Japonais, dominent le marché mondial des batteries au lithium-ion avec une couverture allant jusqu'à 90 %, tandis que les 10 % restants reviennent à d'autres rares pays. C'est pourquoi les experts estiment que cette industrie constitue un levier stratégique pour la transformation industrielle et le positionnement géoéconomique de l'Algérie.

UNE FILIÈRE TECHNOLOGIQUE D'AVENIR

Consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadef, que nous avons joint à ce sujet, a livré son analyse en qualifiant d'emblée ce projet d'« avancée importante dans le processus de transformation économique et industrielle de l'Algérie » et « ouvre des perspectives stratégiques dans une filière technologique d'avenir, au croisement de plusieurs enjeux majeurs : la transition énergétique, la valorisation des ressources minières, le développement des industries de transformation et le positionnement dans les chaînes de valeur mondiales ».

Sur le plan technique, il explique que la fabrication de ce qu'il désigne comme « batteries lithium-fer-phosphate (LFP) » repose sur des matériaux qui offrent des opportunités de valorisation industrielle du lithium, du fer et des phosphates. Cette complémentarité mérite une attention particulière au regard des potentialités minières nationales, notamment les importants projets de développement des filières du fer et des phosphates », tandis que l'enjeu d'un tel projet « consiste ainsi à dépasser une logique d'exploitation et d'exportation des matières premières pour progresser vers leur transformation locale et leur intégration dans des produits industriels à plus forte valeur ajoutée ». Autrement dit, il est question de « développer progressivement des capacités dans le traitement et le raffinage des matières premières, la production de matériaux actifs pour les batteries, la fabrication des cellules, l'assemblage des systèmes de stockage et, à terme, les activités de recyclage », pour une approche qui « permettrait de construire une véritable chaîne de valeur industrielle nationale, tout en générant des effets d'entraînement sur d'autres secteurs économiques ». Sur le plan énergétique, a-t-il ajouté, le projet « s'inscrit pleinement dans les nouvelles orientations mondiales en matière de transition énergétique et de développement durable. Le développement des énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, nécessite des solutions performantes de stockage afin d'améliorer la stabilité des réseaux électriques, de gérer l'intermittence de la production et d'optimiser l'utilisation de l'énergie produite. Les batteries constituent également une composante essentielle de l'évolution de la mobilité électrique et de nombreuses applications industrielles. »

DIVERSIFIER NOTRE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

D'autre part, Hadef voit à travers ce projet l'ambition de l'Algérie de diversifier son modèle énergétique avec notamment la mise en place d'une industrie nationale du stockage comme « enjeu de cohérence économique et énergétique, qui permettrait de rapprocher les politiques de développement des énergies renouvelables des objectifs de développement industriel, de création de compétences et de maîtrise technologique ».

Quant à la dimension géostratégique du projet, Hadef a fait part d'un marché mondial des batteries qui connaît « une progression structurelle de la demande, portée par l'électrification des transports, le développement des systèmes de stockage stationnaires et les besoins croissants des infrastructures énergétiques. » Dans ce contexte, « les grandes économies cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en matières premières critiques et à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement industrielles. »

INTÉGRER LES CHAÎNES DE VALEUR INTERNATIONALES

Mettant en avant les atouts dont dispose notre pays en matière de « ressources minières importantes, une position géographique stratégique au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, des coûts énergétiques compétitifs et un potentiel de développement industriel », Hadef a conclu sur une « combinaison d'avantages qui pourrait permettre à l'Algérie de se positionner progressivement comme un acteur émergent dans certaines composantes des chaînes de valeur internationales des batteries, notamment en direction des marchés européens et africains. » Toutefois, il a souligné que cette ambition requiert « une vision industrielle intégrée, fondée sur la maîtrise technologique, l'attraction des investissements, le développement de partenariats internationaux et la formation de compétences spécialisées ». Elle suppose également, a-t-il ajouté, de « renforcer les capacités nationales de recherche et développement, de favoriser les synergies entre universités, centres de recherche et entreprises, et de construire un écosystème industriel capable de répondre aux exigences de qualité, de compétitivité et de durabilité des marchés internationaux. »

LE CHOIX DU PROFESSEUR ZAGHIB

Hadef a, par ailleurs, salué le choix du président de la République porté sur le professeur Karim Zaghib pour piloter ce projet d'usine. « C'est un signal important quant à la place accordée à l'expertise scientifique et technologique dans la concrétisation des grands projets industriels. « Le transfert de connaissances, l'innovation et la formation de compétences nationales seront déterminants pour assurer la pérennité et la montée en gamme de cette nouvelle filière », a-t-il commenté.

Poursuivant son analyse, Hadef a fait état d'un projet dont l'intérêt stratégique réside dans « sa capacité à faire converger trois dimensions essentielles du développement économique de l'Algérie : la valorisation de ses ressources naturelles, la construction d'une base industrielle technologique et l'intégration dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales », en faisant remarquer qu'« il s'agit ainsi d'une opportunité pour inscrire l'industrie nationale dans les mutations profondes de l'économie mondiale et faire de la transition énergétique un véritable moteur de diversification, de création de valeur et de souveraineté industrielle et technologique. »

À la question de savoir si l'Algérie compte, dans un premier temps, sur l'exploitation de ses propres ressources minières pour alimenter l'usine ou bien elle s'orienterait sur les marchés extérieurs, le consultant économique a indiqué qu' « il est recommandé d'aller importer la partie lithium, et ce dans la perspective aussi de finaliser les études qui sont en cours, et mettre en exploitation le potentiel pour le lithium en Algérie. » Il a, enfin, révélé que « le travail a commencé, depuis plusieurs mois, notamment sur l'étude de faisabilité pour l'exploitation. »

Farid Guellil

IL LUI A RENDU UNE VISITE D'ADIEU

Le président Tebboune reçoit l'ambassadeur du Zimbabwe

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur du Zimbabwe, Vusumuzi Ntonga, qui lui a rendu une visite d'adieu. La rencontre s'est déroulée en présence de Lounès Magramane, directeur de Cabinet à la présidence de la République, et Amar Abba, Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

R. N.

KARIM ZAGHIB

Le père de la batterie au lithium algérienne

Né à Constantine en 1963, le professeur Karim Zaghib est l'un des scientifiques algériens dont les travaux ont contribué à faire évoluer les technologies mondiales de stockage de l'énergie. Spécialiste reconnu de l'électrochimie, des sciences des matériaux et des batteries au lithium, il est aujourd'hui appelé à mettre son expérience internationale au service d'un projet industriel stratégique pour l'Algérie : la réalisation d'une usine de fabrication de batteries au lithium. Son parcours académique débute en Algérie, avant de se poursuivre en France, où il décroche un doctorat en électrochimie. Il enrichit ensuite son expérience scientifique au Japon, où il travaille comme chercheur, avant de rejoindre, en 1995, la société canadienne Hydro-Québec. Cette étape marque un tournant dans sa carrière. Il y consacrera près de 28 ans à la recherche et au développement de technologies liées aux batteries lithium-ion, notamment celles destinées aux véhicules électriques et aux systèmes de stockage de l'énergie. Au sein de cet organisme, Karim Zaghib participe à plusieurs avancées dans le domaine des matériaux et des technologies de batteries. Ses recherches portent particulièrement sur les batteries lithium-fer-phosphate (LFP), une technologie qui occupe aujourd'hui une place importante dans l'industrie du stockage énergétique, notamment en raison de ses caractéristiques en matière de sécurité, de durabilité et de coût. Son parcours est également marqué par une importante production scientifique et industrielle, avec plusieurs centaines de publications, plus de 600 brevets et une soixantaine de licences. La reconnaissance de ses travaux dépasse le cadre académique. En 2015, son nom figure parmi les scientifiques les plus influents au monde dans un classement établi par Clarivate Analytics. En 2019, il reçoit une distinction québécoise de premier plan pour ses contributions à la recherche et au développement industriel. En 2025, il est nommé officier de l'Ordre du Canada, l'une des plus hautes distinctions civiles du pays. Aujourd'hui professeur en génie chimique et en génie des matériaux à l'Université Concordia, à Montréal, il dirige également le programme de recherche Volt-Age, consacré aux technologies énergétiques et au stockage de l'électricité. Il est par ailleurs membre du Haut Conseil scientifique de la communauté nationale établie à l'étranger, une instance créée à l'initiative du président de la République.

UN RETOUR AU BERCAIL GAGNANT

Malgré une carrière largement construite à l'international, Karim Zaghib entretient des liens avec son pays d'origine. Depuis 2022, il multiplie les échanges avec les responsables du secteur de l'énergie et des chercheurs algériens autour du développement d'une filière nationale de fabrication de batteries au lithium. Cette coopération s'inscrit dans une vision visant à valoriser les ressources minières nationales et à maîtriser localement les différentes étapes de transformation. Le 23 novembre 2026, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le désigne officiellement à la tête du projet de réalisation d'une usine de batteries au lithium. Il sera chargé de l'étude et du suivi des étapes techniques et technologiques, sous la supervision du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, par l'intermédiaire de Sonelgaz International. Le projet prévoit une capacité de production de 5 gigawattheures (GWh), avec des batteries destinées aussi bien aux véhicules électriques qu'au stockage de l'énergie. L'ambition est également de développer une chaîne de valeur intégrée autour du fer, du phosphate et du lithium, en privilégiant la transformation des matières premières sur le territoire national. Pour le professeur Zaghib, l'enjeu dépasse la seule construction d'une usine. Il s'agit de faire émerger une industrie algérienne capable de maîtriser la production des matériaux actifs, des cathodes et des cellules de batteries, tout en développant la recherche et l'innovation. Il évoque également la mobilisation d'experts, d'ingénieurs et de compétences nationales autour d'une stratégie industrielle qu'il souhaite « 100 % algérienne ». À terme, cette filière pourrait ouvrir des perspectives à l'exportation vers les marchés africains, européens, nord-américains et asiatiques. Le développement d'un véhicule électrique algérien figure également parmi les perspectives évoquées par le scientifique à un horizon de cinq à six ans. De la recherche fondamentale à l'industrialisation, le parcours de Karim Zaghib illustre ainsi la trajectoire d'un chercheur qui entend désormais contribuer à la structuration d'une nouvelle filière énergétique dans son pays natal. Le défi sera de transformer cette expertise scientifique et technologique en capacités industrielles concrètes et durables.

M. Seghilani

LE SILENCE ÉLECTORAL ENTRE EN VIGUEUR ET LE VOTE COMMENCE DANS LES ZONES ENCLAVÉES

Campagne pour les élections locales : clap de fin !

La campagne électorale pour les élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya s'est achevée hier, mardi, à minuit, après vingt jours d'activités.



Ph : DR

Elle laisse place, dès aujourd'hui, à la période de silence électoral, qui s'étalera sur trois jours et durant laquelle toute activité de propagande est interdite. En parallèle, le vote anticipé dans les zones éparses concernées par les bureaux itinérants a débuté dans la wilaya d'Ouargla, où les opérations ont été avancées de 72 heures. Cette clôture intervient conformément à l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral, qui prévoit l'ouverture de la campagne 23 jours avant le scrutin et sa clôture trois jours avant la date du vote. Le même texte interdit toute activité électorale, quels qu'en soient la forme et le moyen, en dehors de la période légalement fixée. La publication et la diffusion des sondages d'opinion et des intentions de vote sont également interdites durant les 72 heures précédant le scrutin sur le territoire national. À Ouargla, le convoi des bureaux de vote itinérants s'est ébranlé mardi en direction de la daïra frontalière d'El-Borma. Ces bureaux doivent sillonner les zones éparses afin de permettre aux électeurs concernés de participer au scrutin dès aujourd'hui, mercredi, soit 72 heures avant la date officielle du 28 novembre. Selon le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saïd Benberdi, cette opération concerne 8 496 électeurs, répartis sur six bureaux itinérants et encadrés par 72 agents. Les moyens matériels et logistiques nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement du vote et permettre aux habitants des zones éloignées d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions. Pour les élections locales dans la wilaya d'Ouargla, 43 listes regroupant 1 320 candidats sont en compétition. Parmi eux, 1 044 candidats briguent des sièges au sein des Assemblées populaires communales (APC), tandis que 276 autres sont candidats à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le corps électoral d'Ouargla compte, quant à lui, 216 074 inscrits, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales organisée du 6 au 17 septembre dernier. Ils sont répartis sur 92 centres regroupant 531 bureaux de vote, à travers les huit communes de la wilaya. Les préparatifs ont également porté sur la mobilisation du matériel électoral et des équipements informatiques nécessaires, ainsi que sur l'aménagement des centres et des bureaux de vote.

Ania N.

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

Les travailleurs du secteur public autorisés à s'absenter

Les travailleurs des administrations, établissements et organismes publics appelés à exercer leurs fonctions le samedi 28 novembre 2026 bénéficieront d'une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, afin de leur permettre de prendre part au vote pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. La mesure a été annoncée dans un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Elle concerne les personnels de l'ensemble des secteurs, quel que soit leur statut, y compris les travailleurs rémunérés à la journée ou à l'heure. Cette décision intervient à la suite de la convocation du corps électoral pour le scrutin du 28 novembre 2026, conformément au décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026. Le communiqué précise, par ailleurs, que les institutions et administrations publiques ainsi que les organismes concernés sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du service au niveau des structures fonctionnant selon le système de permanence.

A. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

25 étudiants africains accueillis à Alger

Vingt-cinq étudiants, dont vingt-quatre ressortissants de la République islamique de Mauritanie et un étudiant de la République du Sénégal, ont été accueillis, hier à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. Cette opération intervient en application des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et conformément aux orientations du directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough. Les étudiants ont été accueillis par Ben Bekhma Ibrahim, représentant de l'Office national des œuvres universitaires, en présence de Bouzeroura Louiza, représentante de la Direction de la coopération et des échanges universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L. Z.

BAC ET BEM 2027

De nouveaux aménagements pour les candidats aux besoins spécifiques

À l'approche des examens scolaires officiels de la session 2027, les préparatifs matériels et logistiques s'accompagnent de nouvelles mesures en faveur des candidats aux besoins spécifiques. Pour la première fois, les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat intégreront des aménagements destinés à garantir l'égalité des chances et l'équité entre les candidats. Un chapitre entier est consacré à l'organisation de ces mesures, conformément au décret exécutif n° 26-312 du 22 septembre 2026 et à la loi n° 25-01 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques. Ces aménagements seront adaptés à la nature du handicap et à la situation de chaque candidat. Ils prévoient notamment l'octroi d'un temps supplémentaire pour la lecture des sujets et la rédaction des réponses, ainsi que l'adaptation des sujets et le recours à des modalités alternatives, sans modification de leur contenu pédagogique. Les candidats déficients visuels bénéficieront de sujets transcrits en braille et seront installés dans des salles d'examen spécifiques. Ils pourront également être accompagnés par une personne chargée de leur lire les questions et de transcrire leurs réponses dictées. Des personnels spécialisés en braille seront, par ailleurs, mobilisés pour la correction des copies, conformément aux procédures réglementaires. Pour les candidats présentant un handicap moteur, un accompagnateur pourra être désigné afin de transcrire leurs réponses sur la copie d'examen. Les candidats diagnostiqués avec un trouble du spectre de l'autisme bénéficieront également d'un accompagnement pour la lecture des questions et la rédaction des réponses dictées.

UN DISPOSITIF ÉLARGI À PLUSIEURS SECTEURS

Ces dispositions ne concernent pas uniquement les établissements scolaires. Elles s'étendent également aux établissements spécialisés d'éducation et d'enseignement, aux établissements de formation et d'enseignement professionnels, aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi qu'aux concours à caractère compétitif dans les domaines éducatif, littéraire, scientifique, culturel et sportif, aux niveaux local, régional et national. Ce nouveau cadre réglementaire vise à lever les obstacles liés aux conditions d'évaluation auxquelles sont confrontés les candidats aux besoins spécifiques. L'objectif est de faire en sorte que leurs résultats reflètent leurs véritables capacités, et non les difficultés liées au manque de moyens, au temps imparti ou aux contraintes de lecture et d'écriture. Ces mesures tendent ainsi à adapter les conditions, les moyens et les techniques d'examen aux particularités de chaque handicap, afin de faciliter la participation des candidats, sans porter atteinte au contenu pédagogique des épreuves ni aux modalités réglementaires d'organisation des examens et concours.

A. N.

CPHIA 2026

L'Algérie renforce sa présence dans la sphère sanitaire africaine

Une délégation de haut niveau représentant les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé prend part à la cinquième édition de la Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2026), qui se tient à Addis-Abeba, en Éthiopie, jusqu'à vendredi 27 novembre. Dans un communiqué publié, le ministère de l'Industrie pharmaceutique précise que cette participation, organisée sous l'égide du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), en collaboration avec le gouvernement éthiopien, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie dans les rencontres africaines et internationales consacrées à la santé publique et de son engagement en faveur de la coopération continentale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Placée sous le thème « Sécurité sanitaire et souveraineté en Afrique : passer de la dépendance et de la vulnérabilité à l'appropriation et à la résilience », cette édition intervient dans un contexte marqué par les efforts visant à renforcer l'autonomie des systèmes de santé africains et leurs capacités à faire face aux défis sanitaires actuels et futurs. Les travaux portent notamment sur le soutien à la production locale de médicaments et de vaccins, la promotion de l'innovation et de la recherche scientifique, ainsi que le développement des mécanismes de prévention et de riposte aux épidémies. La délégation algérienne est composée de cadres des deux ministères concernés, ainsi que de représentants du groupe public Saidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Cette participation traduit l'engagement de l'Algérie à soutenir les initiatives africaines en faveur de l'intégration et de la coopération dans l'industrie pharmaceutique, ainsi que les échanges d'expertises et d'expériences. Le programme de cette rencontre prévoit notamment un atelier et une table ronde consacrés à la production locale de médicaments, considérée comme un levier pour bâtir un système de santé africain plus autonome et mieux à même de répondre aux besoins sanitaires du continent. Cette cinquième édition connaît la participation de nombreux chefs d'État, experts, chercheurs et représentants d'institutions sanitaires, ainsi que d'acteurs de la santé publique, de l'innovation et de la fabrication pharmaceutique issus de différents pays africains et de partenaires internationaux.

A. N.

STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES

Les chambres froides de Frigomedit à Tiaret opérationnelles dans un mois

Le stockage des produits agricoles et l'organisation de leur distribution ont été au cœur de la visite effectuée à Tiaret par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdellatif.



Ph : DR

Avec un taux de réalisation de 99 %, le centre de froid de Frigomedit devra entrer en exploitation dans un délai d'un mois pour ses chambres froides positives. La ministre a également insisté sur la mise en service du marché de gros Magros, tandis qu'un quota supplémentaire de poudre de lait a été annoncé pour la wilaya en prévision du Ramadhan. La priorité a ainsi été accordée à l'accélération de la mise en exploitation des infrastructures destinées au stockage des produits agricoles. Lors de l'inspection de la plateforme logistique et du centre de froid de l'entreprise publique Frigomedit, Amal Abdellatif a appelé à accélérer l'installation des équipements et à réunir les intrants nécessaires au démarrage de l'activité. D'une capacité totale de 15 000 m^3, cette infrastructure dispose de 12 000 m^3 de chambres froides positives et de 3 000 m^3 de stockage en froid négatif. La ministre a fixé un délai d'un mois pour la mise en service des chambres froides positives, afin de permettre le stockage des différents produits agricoles.

L'enjeu est également de renforcer la coordination entre les secteurs du commerce intérieur et de l'agriculture, notamment à travers le partenariat entre les groupes Magros et Agrolog. Dans cette perspective, la mise en exploitation du marché de gros régional Magros constitue un autre volet important de cette visite.

Situé dans la commune de Tiaret, ce marché s'étend sur une superficie de 9 hectares et comprend cinq grands entrepôts ainsi que des espaces frigorifiques d'une capacité de 4 000 m^3. Cette infrastructure est appelée à contribuer à une meilleure organisation du commerce de gros et à l'amélioration des réseaux de distribution. La ministre a, à ce titre, instruit les responsables de réunir toutes les conditions nécessaires à sa mise en service et de veiller à l'exploitation optimale de l'ensemble de ses installations. La visite de travail et d'inspection, consacrée au suivi des infrastructures commerciales et logistiques et au renforcement des mécanismes de régulation du marché national, s'est achevée à la laiterie publique Giplait.

L'unité affiche une production quotidienne de 240 000 litres de lait et de 20 000 litres de dérivés laitiers. Amal Abdellatif a salué les efforts déployés pour assurer l'approvisionnement de la wilaya et maintenir la qualité des produits. Elle a également annoncé l'attribution d'un quota supplémentaire de poudre de lait à Tiaret en prévision du mois de Ramadhan.

Ania N.

ALGERIA STARTUP CHALLENGE 2026

14 start-up récompensées pour leurs solutions innovantes

Quatorze start-up algériennes ont été récompensées à Alger, à l'issue de la 8e édition du concours «Algeria Startup Challenge » 2026, qui a réuni 294 start-up et projets innovants autour de solutions technologiques répondant à des défis économiques, industriels et environnementaux. Organisée par l'incubateur d'innovation « Leancubator », sous le slogan « L'innovation dans tous les secteurs et l'élargissement de son impact », la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de représentants des secteurs concernés, d'établissements financiers et économiques ainsi que d'experts nationaux. Cette édition s'inscrit dans une dynamique particulièrement active pour l'écosystème national des start-up, à quelques jours de la 5e édition de l'African Startup Conference (ASC 2026), prévue du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, sous le thème « DeepTech: The Real Challenge ». En effet, les projets finalistes ont été répartis entre quatre challenges organisés avec la participation d'entreprises et d'opérateurs économiques. Dans le domaine des technologies vertes, quatre projets ont été distingués. La première place est revenue à « UNO INDUSTRY », spécialisée dans le développement de machines innovantes brevetées permettant la collecte automatisée de pneus usagés, en vue de leur valorisation et de la promotion de leur recyclage. Dans le challenge de la distribution et de l'industrie, qui comporte deux volets, quatre projets ont été récompensés. Le projet « WIN INSIGHT AI » a remporté la première place dans le volet industrie. Il s'agit d'une solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de surveiller les équipements industriels, d'analyser la consommation énergétique et de détecter en temps réel les anomalies et les risques, sans interrompre la production ni modifier les systèmes existants. Cette solution contribue à réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone, tout en améliorant la sécurité industrielle. Dans le volet distribution, le prix est revenu au projet « Cursus », développé par la start-up « Nrouhou », une solution numérique basée sur l'intelligence artificielle visant à optimiser et à organiser les opérations de transport et de distribution.

Elle permet de déterminer les itinéraires optimaux pour les camions et les bus de transport du personnel, de répartir efficacement les trajets et de suivre les déplacements des véhicules en temps réel, contribuant ainsi à réduire la durée des déplacements, la consommation de carburant et les coûts de transport.

Dans le challenge de la réduction des risques, qui a récompensé trois startups, la première place est revenue au projet « Aquabloom », qui consiste à extraire un coagulant naturel à partir de résidus des industries agroalimentaires. Ce produit est utilisé dans le traitement des eaux usées et des eaux pluviales pour en éliminer les impuretés, permettant ainsi leur réutilisation à des fins d'irrigation et de nettoyage. S'agissant du challenge de l'innovation et de l'assurance, qui a récompensé trois startups, la première place a été attribuée au projet « Cyris », qui propose des solutions numériques d'évaluation et de quantification des risques liés à la cybersécurité, en convertissant les données de sécurité informatique en indicateurs clairs et précis, afin d'aider les entreprises et les compagnies d'assurance à déterminer et à maîtriser leur niveau de risque.

En marge de cet événement, six conventions ont été signées entre les entreprises économiques partenaires des différents challenges et certaines startups lauréates, en vue d'accompagner ces projets, de soutenir la concrétisation de leurs solutions innovantes sur le terrain et de renforcer la coopération entre les grandes entreprises et les porteurs de projets dans les domaines des technologies vertes, de la distribution, de l'industrie intelligente et de l'assurance.

L.Zeggane

MÉTRO D'ALGER

Les extensions vers l'aéroport et Baraki avancent

Le réseau du métro d'Alger poursuit son expansion avec plusieurs extensions en cours de réalisation, notamment vers l'aéroport international Houari-Boumediene et Baraki, sur un linéaire total de 13 kilomètres comprenant 13 stations. Les travaux de génie civil de ces deux lignes sont achevés, a annoncé le directeur général de l'Entreprise Métro d'Alger, Menad Kherfi, en marge du Salon international des travaux publics. Le responsable a fait état de plusieurs projets d'extension du réseau, certains en cours de réalisation et d'autres au stade des études, à la faveur de la mise en service de la ligne reliant la place des Martyrs à El Harrach et Aïn Naâdja. Concernant les extensions en cours, les travaux de génie civil sont achevés sur les tronçons reliant El Harrach à la station de l'aéroport Houari-Boumediene, ainsi que Aïn Naâdja à Baraki. Ces deux extensions totalisent 13 kilomètres et comprennent 13 stations. Sur le prolongement de la ligne de la place des Martyrs vers Bab El Oued, les travaux ont été lancés à la station Taleb Abderrahmane. Le creusement devrait prochainement débuter au niveau des stations Trois Horloges et Trioli. S'agissant du prolongement du métro de Baraki vers la place El Hadika et la cité des 2004 logements, le taux d'avancement des travaux de creusement a atteint 40%. Le directeur général de l'Entreprise Métro d'Alger a indiqué que les opérations restantes, notamment l'installation des équipements et la réalisation des stations, ne devraient pas nécessiter beaucoup de temps. Par ailleurs, les études relatives à l'extension du réseau vers l'ouest de la capitale sont achevées. Le projet prévoit notamment de relier Trioli à Chéraga, Dely Ibrahim et Ouled Fayet, ainsi que Dely Ibrahim à El Achour et Draria. Le lancement des travaux de réalisation est prévu prochainement.

A. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Un partenariat algéro-chinois pour la fabrication d'emballages médicaux

Un protocole de coopération a été signé entre l'entreprise privée algérienne DzMedSupplies et la société chinoise Shanxi Hongjin Medical Glass Co., LTD pour la réalisation d'un projet industriel en Algérie consacré à la fabrication de différents types de contenants en verre destinés au conditionnement des médicaments liquides, ainsi que d'ampoules utilisées pour les préparations injectables. Cet accord a été signé lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, au siège de son département.

Selon un communiqué du ministère, « le projet prévoit également la mise à disposition des équipements et des installations nécessaires à la stérilisation des produits, afin de garantir leur conformité aux normes et aux spécifications en vigueur ». À travers ce partenariat, le ministère entend encourager les investissements productifs et renforcer les capacités de fabrication locale dans le secteur pharmaceutique. L'objectif est notamment d'élargir le tissu industriel national et de réduire le recours aux importations pour l'approvisionnement en emballages destinés aux médicaments. Le département de Wassim Kouidri inscrit cette initiative dans sa démarche visant à développer la production nationale et à renforcer la souveraineté sanitaire du pays.

L. Z.

LE JOURNAL « VOZPOPULI » ACCUSE ALBARES D'ÊTRE L'ARTISAN DE LA TRAHISON DU PEUPLE SAHRAOUI

Comment Madrid a cédé au jeu malsain de Rabat

Le revirement de Pedro Sánchez sur le Sahara occidental trouve son origine dans une réunion secrète à New York entre le chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, et Ahmed Charaï, émissaire de Mohammed VI. Selon une enquête du média espagnol Vozpópuli, cette manœuvre visait à court-circuiter les ministres espagnols attachés à la légalité internationale afin d'aligner Madrid sur les thèses marocaines.



Ph: DR

Malgré les dénégations du ministère des affaires étrangères espagnoles, le journal espagnol « Vozpópuli », qui cite des sources, affirme que l'actuel ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares est l'homme qui a orchestré la « trahison » du Sahara par Sánchez lors d'une réunion secrète à New York avec des émissaires de Mohammed VI, Rabat, qui voulait gagner de nouveaux ralliements et soutiens à son pseudo plan d'autonomie des territoires sahraouis occupés, souhaitait convaincre le gouvernement espagnol de créer une entité autonome pour gérer les relations bilatérales indépendamment de Margarita Robles (ministre espagnole de la Défense) et Fernando Grande-Marlaska (ministre espagnol de l'Intérieur) qui sont de fervents défenseurs de la légalité et du droit international dans le dossier du conflit du Sahara occidental. Dans son enquête, « Vozpópuli », affirme que le revirement de Pedro Sánchez, qui a vu l'Espagne se défaire de sa neutralité traditionnelle en sa qualité d'ancienne puissance administrante des territoires sahraouis, abouti à la reconnaissance par l'Espagne de la souveraineté marocaine sur le Sahara. Ce plan a été négocié lors d'une réunion secrète à New York, en présence du ministre Albares et d'Ahmed Charaï, envoyé spécial de Mohammed VI. « Ce changement de position a été officialisé par la fameuse lettre du président espagnol au roi du Maroc en mars 2022, envoyée en catimini par le Parlement et considérée dans les milieux diplomatiques comme une concession incompréhensible de l'Espagne au royaume alaouite. Cette concession était motivée par l'insistance d'Albares à subordonner les intérêts nationaux aux intérêts marocains, invoquant la nécessité de rétablir les relations avec le Maroc ».

TOUT POUR CONTRER L'INFLUENCE DE ARANCHA GONZÁLEZ LAYA

Le journal, qui cite des sources diplomatiques, affirme que la réunion, qui s'est tenue quelques mois après la nomination d'Albares au poste de ministre des Affaires étrangères en juillet 2021, a été précédée de plusieurs contacts au cours desquels le Maroc a cherché à modifier le cadre de la relation bilatérale après que les autorités nord-africaines eurent exprimé leurs griefs concernant le prétendu « désintérêt » du gouvernement espagnol, qu'elles attribuaient principalement à Arancha González Laya , prédécesseur d'Albares au ministère des Affaires étrangères. Le Maroc qui jouait la carte de la crise migratoire en orchestrant des invasions périodiques des enclaves de Ceuta et Mellila et qui avait espionné certains dirigeants espagnols via le logiciel espagnol Pegasus a concentré son attention sur González Laya, la considérant comme la principale responsable de l'accueil en Espagne du président de la RASD et SG du Front Polisario, Brahim Ghali, pour des soins médicaux dans un hôpital de Logroño. Cet épisode, qui a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour le ministre, a poussé le Makhzen à user pour la première fois, de l'arme de l'invasion de Ceuta entre le 17 et le 18 mai 2021 en envoyant à l'assaut près de 10 000 sujets du roi. L'enquête a révélé que les agents frontaliers marocains ont reçu l'ordre d'assouplir les contrôles frontaliers avec la ville autonome pour créer une crise qu'il espérait exploiter à des fins profitables à sa diplomatie dans le dossier du Sahara occidental. Selon « Vozpópuli », cette invasion, officiellement qualifiée d'« incident frontalier », a été perçu par l'Espagne comme un « signal d'alarme » et a conduit le gouvernement Sánchez à réorienter ses relations à la demande d'Albares, alors ambassadeur d'Espagne à Paris, d'où il fournissait des conseils étrangers directs au gouvernement socialiste. Le journal persiste et signe en révélant des détails sur la réunion secrète et sur les participants en affirmant que, « la réunion secrète à New York avait pour principal interlocuteur marocain Ahmed Charai, homme d'affaires de premier plan dans le secteur des communications, confident du chef des services de renseignement marocains, Abdellatif Hammouchi, et très proche du cercle personnel du monarque alaouite. Charaï, fort de ses intérêts commerciaux et de sa connaissance approfondie des instances du pouvoir en Espagne, explorait depuis des mois une voie « alternative » visant à réorienter les relations bilatérales en dehors du canal officiel, représenté par les ministres Fernando Grande-Marlaska (Intérieur), Margarita Robles (Défense) et Arancha González Laya elle-même (Affaires étrangères) qui n'étaient en aucun cas favorable aux thèses marocaines et qui estimaient que face au jeu trouble du Maroc il fallait adopter une politique plus ferme.

UNE ENTITÉ AUTONOME POUR GÉRER LES RELATIONS

Les Marocains estimaient qu'aucun de ces trois ministères ne faisait preuve d'un dialogue suffisant, voire satisfaisant, avec le Maroc, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des efforts de Rabat pour contrôler les flux migratoires.

Le gouvernement marocain, selon les sources consultées, exigeait « une attention constante que, de son point de vue, l'administration Sánchez ne lui accordait pas, et surtout, une marque de reconnaissance pour le travail accompli par le Maroc dans la maîtrise de la pression migratoire ». Charai a su déceler la figure la plus influente du gouvernement Sánchez : José Luis Ábalos, ministre des Transports et secrétaire à l'Organisation du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). « Le conseiller du gouvernement marocain tenta d'exploiter l'influence d'Ábalos, par l'intermédiaire de certains de ses proches, afin de trouver une voie alternative pour refonder » les relations entre l'Espagne et le Maroc.

À cet égard, lors de ces contacts, la création d'une entité autonome a été proposée pour gérer les liens entre l'Espagne et le Maroc en dehors de l'influence de Robles, dont le ministère supervise les services de renseignement et notamment le CNI (Centre national de renseignement, est le service officiel de renseignement et de contre-espionnage de l'Espagne, rattaché au ministère de la Défense ndlr), ce qui est considéré comme gênant par les autorités marocaines ».

L'objectif ultime du Maroc, sous-jacent à ses plaintes incessantes, était d'ouvrir la voie à la reconnaissance par le gouvernement de Sánchez de la souveraineté marocaine sur l'ancienne colonie espagnole, ce qui correspondait à la stratégie qu'Albares avait élaborée depuis l'ambassade d'Espagne en France et qu'il allait finalement mettre en œuvre en tant que ministre des Affaires étrangères. D'après les sources consultées, la constitution de cette entité autonome était l'un des points abordés lors de la réunion de New York au cours de laquelle l'engagement espagnol concernant les ambitions souverainistes du Maroc sur le Sahara a été scellé.

En définitive, l'éviction d'Ábalos a contrecarré les plans de Charai visant à associer le socialiste valencien à l'élaboration d'un nouveau cadre pour les relations bilatérales. La chute d'Ábalos a été précédée, entre autres, par son désir de quitter le ministère des Transports pour prendre en charge le portefeuille de la Défense, comme il l'avait exprimé lui-même à Sánchez peu avant son limogeage le 10 juillet 2021.

Finalement, Pedro Sanchez qui est passé outre la ligne de conduite du parlement espagnol qui conditionne la prise de décisions, ayant un impact sur les intérêts du pays, notamment sur le plan international à un vote des députés a fragilisé la coalition de gauche et de centre-gauche qui l'a amené au pouvoir.

Les pratiques du Maroc qui n'a cessé de multiplier les actes inamicaux, voire agressifs à l'égard de Madrid sont autant de motifs qui ont conduit certains membres du gouvernement espagnol à exiger le retrait de la reconnaissance par l'Espagne de la souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis et surtout à se conformer à la légalité internationale dans la gestion de ce dossier.

Slimane B.

PRISONS DE L'OCCUPATION

Les détenues palestiniennes « alerteurs » sanctionnés

L'administration de la prison sioniste de Damon impose des sanctions aux détenues palestiniennes qui préviennent leurs codétenues de l'arrivée d'un gardien, afin de leur permettre de se couvrir la tête avant son entrée dans leur quartier. C'est ce qu'a dénoncé, mardi, le Bureau d'information des prisonniers, appelant le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à effectuer une visite dans cet établissement pénitentiaire et à recueillir, en privé, les témoignages des détenues. Dans un communiqué, le Bureau d'information des prisonniers a indiqué que l'administration pénitentiaire avait également décidé de fermer l'ouverture aménagée pour le passage des repas, empêchant ainsi les détenues de voir les gardiens lorsqu'ils s'apprêtent à entrer dans leur quartier. Cette mesure les prive de la possibilité d'anticiper leur arrivée et de couvrir leurs cheveux avant leur entrée, portant ainsi atteinte, selon la même source, à leur intimité et à leurs convictions. Le bureau a tenu l'administration pénitentiaire pour responsable de ces pratiques et exigé la cessation immédiate des sanctions infligées aux détenues. Il a également demandé que celles-ci soient prévenues suffisamment à l'avance avant l'entrée de tout gardien dans leur quartier, afin de leur permettre de se couvrir la tête. Par ailleurs, l'organisme a appelé les Nations unies et les organisations de défense des droits humains à exercer des pressions pour l'ouverture d'une enquête indépendante sur ces pratiques et la traduction en justice des responsables.

DES TÉMOIGNAGES ACCABLANTS SUR LES CONDITIONS DE DÉTENTION

Cette dénonciation intervient dans un contexte marqué par de multiples témoignages faisant état de mauvais traitements infligés aux détenues palestiniennes dans la prison de Damon. Le 4 novembre dernier, la Commission des affaires des prisonniers et des anciens détenus avait ainsi rendu public le témoignage d'une prisonnière concernant une opération menée, le 8 octobre, par des unités de la force spéciale « Yamaz » contre les chambres des détenues. Selon son récit, les membres de cette unité avaient menotté les prisonnières dans le dos, leur avaient bandé les yeux et les avaient frappées lors de leur évacuation des chambres. Des gaz avaient également été utilisés à l'intérieur des cellules. La situation des détenues palestiniennes demeure particulièrement préoccupante. Selon les statistiques publiées le 21 novembre 2026 par le Bureau d'information des prisonniers, les autorités d'occupation détiennent 88 Palestiniennes dans la prison de Damon, parmi lesquelles figurent trois mineures et 21 détenues placées en détention administrative. Le même jour, la Commission des affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont annoncé le retour de la détenue Bouchra Al-Tawil à la prison de Damon, après plus de 80 jours passés à l'isolement. Ces éléments viennent s'ajouter aux dénonciations récurrentes des organisations palestiniennes concernant les conditions de détention, les restrictions imposées aux prisonnières et les atteintes à leurs droits fondamentaux dans les prisons de l'occupation.

M. Seghilani

ALORS QUE DIX PALESTINIENS SONT TOMBÉS EN MARTYRS

Explosion des cas de méningite à Ghaza

Les autorités sanitaires de Ghaza ont décrété, hier, l'état d'alerte épidémique en raison de la hausse préoccupante des cas de méningite virale et bactérienne dans le territoire palestinien.


Ph : DR

Une situation qui suscite de vives inquiétudes quant aux risques encourus par les enfants et les nourrissons, dans un contexte marqué par la dégradation des conditions environnementales et sanitaires. Parallèlement, les attaques de l'occupant sioniste se poursuivent, faisant dix martyrs et plusieurs blessés, en dépit de l'accord de cessez-le-feu.

Lors d'une conférence de presse, le directeur général adjoint des soins de santé primaires chargé de la santé publique, Nidal Ghanim, a indiqué que les contaminations par la méningite avaient atteint un niveau record en octobre dernier, avec 272 cas recensés. Un chiffre particulièrement alarmant comparativement à la moyenne mensuelle habituelle, qui oscillait entre 30 et 50 cas depuis le début de l'année, soit une augmentation de plus de huit fois. La progression des formes bactériennes est particulièrement préoccupante. Selon le responsable, 108 cas ont été enregistrés au cours du mois d'octobre, auxquels se sont ajoutés 100 nouveaux cas depuis le début du mois de novembre.

Le bilan fait également état de 15 décès liés à cette maladie depuis le début de l'année, dont cinq enregistrés entre août et octobre. Concernant les causes de cette flambée, le ministère de la Santé a précisé que les analyses en laboratoire avaient identifié l'entérovirus comme étant à l'origine des infections de méningite virale, en lien avec la détérioration de l'environnement dans le territoire. Si les formes virales sont généralement moins dangereuses et permettent, dans la majorité des cas, une guérison des patients, les infections bactériennes nécessitent une prise en charge médicale et préventive urgente, compte tenu des complications graves qu'elles peuvent entraîner.

L'EFFONDREMENT DES INFRASTRUCTURES EN CAUSE

Le ministère de la Santé attribue cette recrudescence à la destruction des infrastructures, notamment des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi qu'à la contamination des eaux domestiques par les eaux usées. À cela s'ajoutent la surpopulation dans les centres d'hébergement des déplacés, les débordements des eaux usées avec l'arrivée de la saison des pluies, le manque d'eau potable et l'insuffisance des produits d'hygiène personnelle. Les autorités sanitaires ont directement imputé à l'occupant sioniste la responsabilité de cette propagation épidémique, dénonçant les attaques contre les infrastructures et les restrictions imposées à l'entrée des équipements de maintenance, des produits de désinfection et du carburant indispensable au fonctionnement des installations vitales. Face à cette situation, elles ont appelé la communauté internationale et les organisations onusiennes, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), à intervenir d'urgence pour fournir les équipements de laboratoire, les médicaments et les antibiotiques nécessaires. Elles ont également réclamé l'acheminement de carburant et de matériel destiné à la réparation des réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que le renforcement des capacités hospitalières en matière d'isolement et de prise en charge des malades. Le ministère a, par ailleurs, exhorté les habitants à respecter les mesures préventives, notamment l'utilisation d'eau potable sûre et le lavage régulier des mains. Il a également appelé à consulter rapidement les structures sanitaires en cas d'apparition de symptômes inquiétants, tels qu'une forte fièvre, des maux de tête intenses, une raideur de la nuque, des vomissements répétés ou une fatigue inhabituelle. Les équipes médicales et les services de surveillance épidémiologique poursuivent le suivi des cas et de leurs contacts, alors que les autorités sanitaires mettent en garde contre une aggravation de la crise en cas de persistance de la dégradation des conditions environnementales et de vie.

DIX MARTYRS DANS DE NOUVELLES ATTAQUES SIONISTES

Sur le terrain, dix Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, mardi, dans des frappes aériennes et des bombardements menés par les forces d'occupation israéliennes contre différentes zones de la bande de Ghaza. Ces attaques constituent de nouvelles violations de l'accord de cessez-le-feu, alors que les tirs nourris se sont poursuivis dans plusieurs secteurs du territoire, accompagnés d'explosions dans les zones contrôlées par l'armée d'occupation. Parmi les victimes figure Naïm Abou Nahl, directeur du service de la sécurité intérieure à Ghaza, tombé en martyr à la suite d'une frappe aérienne menée à l'ouest de la ville de Ghaza, selon les informations rapportées par des correspondants sur place. Au sud de l'enclave, trois Palestiniens ont également été martyrisés et trois autres blessés à l'aube, après qu'un drone sioniste eut ciblé un poste de police situé rue 5, à l'ouest de Khan Younès. Les victimes ont été identifiées comme étant Akram Sobhi Abou Touaïma, Wajdi Sami Abou Salah et Bachar Mohamed Loulou. Dans une autre attaque, deux Palestiniens, Aymen Ziad Salha et Ezzeddine Salha, ont été martyrisés lors d'une frappe ayant visé les environs de la tour Al-Andalous, dans le quartier d'Al-Karama, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Le bilan s'est également alourdi avec le décès de Khaled Abou Aoun, qui a succombé à ses blessures subies lors d'un bombardement sioniste ayant ciblé le camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord du territoire, la veille. Par ailleurs, des sources locales ont fait état, dans un premier bilan provisoire, de trois autres martyrs et de plusieurs blessés à la suite d'un bombardement près du carrefour des Martyrs (Netzarim), au sud-est de la ville de Ghaza. Le bilan définitif de cette attaque n'était toutefois pas encore connu.

DES VIOLATIONS PERSISTANTES DU CESSEZ-LE-FEU

En parallèle, les forces d'occupation ont poursuivi leurs violations de l'accord de cessez-le-feu dans plusieurs secteurs de l'enclave. Des vedettes militaires sionistes ont notamment pris pour cible un bateau de pêche en mer, au large du sud de Deïr al-Balah, dans le centre du territoire. Dans le nord, les forces d'occupation ont intensément ouvert le feu à l'arme automatique à l'ouest de Beit Lahia. Des tirs nourris ont également été signalés dans les zones orientales de Khan Younès, en direction des tentes des déplacés installés à l'ouest de la ville, ainsi qu'à l'est du secteur de Batn al-Samine, au sud, et au nord-est de Khan Younès. Des explosions successives ont, en outre, été entendues dans les zones placées sous le contrôle de l'armée d'occupation, à l'est de Deir al-Balah. Des détonations ont également retenti à l'est du quartier de Chajaya, à l'est de la ville de Ghaza, ainsi qu'aux abords du carrefour de Netzarim, où de nouvelles explosions ont été signalées. S'agissant de la circulation aux points de passage, l'Autorité des frontières a annoncé que les postes de Karam Abou Salem et de Rafah étaient opérationnels durant la journée de mardi, tandis que les points de passage de Zikim et de Kisoufim demeuraient fermés.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les forces sionistes opère une rafle

Les forces d'occupation israéliennes ont intensifié leurs opérations militaires dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée au cours des dernières 24 heures, menant de vastes incursions, des perquisitions et des campagnes d'arrestations ayant ciblé au moins 25 Palestiniens. Cette escalade intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des agressions des colons contre les citoyens palestiniens et leurs biens.

Parmi les principaux développements sur le terrain, les forces d'occupation ont pris d'assaut, lundi à l'aube, le camp de réfugiés d'Al-Amari, au sud de Ramallah, où elles ont mené une opération militaire qui a duré près de sept heures. Celle-ci a été marquée par la perquisition de dizaines de maisons, dont les occupants ont été soumis à des fouilles et dont les biens ont été saccagés, plongeant les habitants dans un climat de tension et de peur. Les forces d'occupation ont également transformé le centre de jeunesse d'Al-Amari en caserne militaire et en centre de détention et d'interrogatoires sur le terrain. Des véhicules militaires ont été déployés dans son enceinte et aux entrées du camp, tandis que des tireurs d'élite ont pris position sur les toits des habitations avoisinantes. Au cours de cette opération, près de 30 Palestiniens ont été interpellés et soumis à des interrogatoires sur place, avant que la plupart d'entre eux ne soient relâchés. Un jeune Palestinien, Mehran Abou Chousha, a toutefois été placé en détention. Les soldats ont également tiré des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes en direction des habitations. Les incursions se sont, par ailleurs, étendues à la ville voisine d'Al-Bireh, dans le cadre de l'escalade militaire qui se poursuit dans le gouvernorat de Ramallah et d'Al-Bireh.

AU MOINS 25 ARRESTATIONS DANS PLUSIEURS GOUVERNORATS

Parallèlement à ces opérations, les forces d'occupation ont arrêté au moins 25 Palestiniens dans différentes localités de la Cisjordanie occupée, à la suite de raids et de perquisitions visant leurs domiciles. Les arrestations ont notamment concerné les gouvernorats de Tulkarem, Bethléem et Ramallah. Dans la localité d'Allar, au nord de Tulkarem, quatre anciens détenus, précédemment libérés dans le cadre d'accords d'échange de prisonniers, ont de nouveau été arrêtés. Il s'agit de Mohamed Hosni Abou Saâda, Moâtaz Sobhi Zaârour, Salah Riyad Majadba et Ihab Hosni Jazar. Dans le gouvernorat de Bethléem, quatre autres Palestiniens, dont un mineur, ont été interpellés. Les personnes arrêtées sont Seïfeddine Imad Raqban, du camp de réfugiés d'Ad-Dheïsheh, Ibrahim Mohamed Taqatqa, mineur originaire de Beït Fajjar, Malek Bilal Al-Machayekh, du camp d'Aïda, et Youssef Abou Sorour, de la région de Khalayel Al-Louz. Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une campagne plus large ayant touché au moins 25 Palestiniens dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée.

LES AGRESSIONS DES COLONS SE POURSUIVENT

Parallèlement aux opérations militaires, les agressions des colons se sont poursuivies dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée. Dans la région d'Abou Noujeïm, au sud-est de Bethléem, des groupes de colons ont attaqué des agriculteurs palestiniens alors qu'ils labouraient leurs terres. Plusieurs d'entre eux ont été violemment agressés, subissant des blessures et des contusions qui ont nécessité leur transfert vers des établissements hospitaliers pour recevoir les soins nécessaires. Dans le gouvernorat de Ramallah, les conséquences des attaques menées par des colons contre les villages de Kafr Malik, Deïr Abou Mechâal et Deïr Al-Soudan continuent de se faire sentir. Ces agressions ont notamment donné lieu à l'incendie de véhicules, à l'inscription de slogans racistes, à la coupure de lignes électriques ainsi qu'à des actes de sabotage visant les infrastructures, sous la présence et la protection des forces d'occupation. Sur un autre front, l'armée d'occupation a dépêché des renforts militaires dans la localité de Jamala, à l'ouest de Ramallah, et transformé plusieurs habitations en postes d'observation militaires. À Naplouse, les forces d'occupation ont également investi la vieille ville ainsi que plusieurs camps de réfugiés environnants, procédant à de vastes opérations de fouille dans des commerces et des habitations. Cette intensification des incursions militaires, des arrestations et des agressions des colons témoigne de la poursuite de l'escalade dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée, où les Palestiniens font face à une pression croissante sur leurs personnes, leurs habitations et leurs terres.

M. S.

ORAN. PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

Spécialistes et parents se concertent

Le Centre de prise en charge des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA) de Belgaïd, relevant de la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Oran, a organisé, lundi, une rencontre dédiée au diagnostic et à l'accompagnement de cette catégorie.



Ph : DR

L'événement a réuni des psychologues, des orthophonistes ainsi qu'un grand nombre de familles autour d'un objectif commun : renforcer la synergie entre professionnels et parents.

Les travaux de cette journée ont été marqués par plusieurs communications techniques abordant les multiples facettes du trouble du spectre de l'autisme. La psychologue et directrice du centre de Belgaïd, Kelou Nassima, a ainsi ouvert les débats en revenant sur la définition et les spécificités du TSA, mettant particulièrement l'accent sur l'intégration sensorielle, un aspect déterminant dans la compréhension et le suivi de ces enfants.

Dans la même optique, la psychologue Belkhemas Yamina, directrice du Centre pour personnes déficientes auditives de la wilaya de Relizane, a présenté le projet individuel pluridisciplinaire. Elle a souligné l'importance de ce mécanisme comme véritable outil de coordination entre l'équipe soignante et l'entourage familial, indispensable pour conjuguer les efforts et adapter l'accompagnement aux besoins propres de chaque enfant.

La dimension familiale a également occupé une place centrale lors de l'intervention du psychologue Belahouel Youcef. Ce dernier a détaillé les enjeux de l'accompagnement des parents, depuis l'annonce du diagnostic jusqu'aux différentes étapes de la prise en charge, rappelant que l'implication active de la famille constitue un pilier incontournable du processus de suivi.

Au-delà des exposés théoriques, cette rencontre s'est voulue un espace d'échange d'expériences et de dialogue direct entre les spécialistes et les nombreux parents présents. À l'issue des débats, les participants ont plaidé pour un élargissement des capacités d'accueil et de prise en charge, appelant à une plus grande implication d'autres secteurs, notamment celui de la jeunesse et des sports, afin de multiplier les espaces d'intégration et d'épanouissement. De leur côté, les parents ont insisté sur l'urgence d'intensifier les ateliers pratiques et les sessions de formation, afin de s'approprier des outils concrets pour mieux accompagner leurs enfants au quotidien.

R. R.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ FRÈRES-MENTOURI

Caravane dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation

Une caravane dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation a été lancée lundi à l'Université Frères-Mentouri (Constantine1), pour sensibiliser les étudiants à travers ses différents instituts et facultés, sur l'importance de l'entrepreneuriat et la création de projets innovants. L'initiative est organisée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) relevant de cette université, dans le cadre des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (16-30 novembre 2026), a indiqué dans une déclaration à l'APS la directrice du centre Dr. Fouzia Mouri. La caravane dont le coup d'envoi a été donné depuis l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires, a été lancée en coordination avec les deux dispositifs d'aide à l'emploi, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a indiqué la même source. L'opération, a-t-elle affirmé, vise à renforcer et à promouvoir la culture entrepreneuriale en milieu universitaire, à travers l'explication des mécanismes de l'Arrêté ministériel n 1275 portant sur le mécanisme +un diplôme une startup, relevant que les instituts des sciences vétérinaires et de technologies appliquées et les facultés des sciences exactes et de biologie, figurent au programme de cette caravane qui s'étalera jusqu'au 30 du mois en cours. Pour sa part, Mohamed Salah Kerbadj, maitre formateur à l'antenne locale de la NESDA a indiqué que les étudiants "recevront durant cette période des explications, notamment autour des démarches d'obtention des labels Start-up et les facilitations accordées par les dispositifs d'aide à l'emploi, ainsi que les procédures de financement, en sus de la tenue de conférences sur l'étude de faisabilité des microprojets et la valorisation des résultats de recherche".

JIJEL. CHEF-LIEU DE WILAYA

Plus de 600 millions DA pour réaliser un autopont à l'entrée Est

Une enveloppe financière de plus de 600 millions DA a été allouée à la réalisation d'un autopont à l'entrée Est de la ville de Jijel afin d'assurer davantage de fluidité au trafic automobile, a-t-on appris lundi auprès des services de wilaya. La même source a précisé que les travaux de réalisation de cet important projet seront prochainement lancés, indiquant que l'étude technique du projet a été achevée et ne restent plus que certaines procédures administratives. Une fois réalisé, ce pont est appelé à éliminer les encombrements que connait quotidiennement cet endroit qui constitue "un accès principal vers le centre-ville", ont indiqué les mêmes services. La même source a ajouté que le projet comporte la réalisation d'un autopont de plus de 100 mètres et d'un rondpoint au pied de l'ouvrage permettant aux véhicules se dirigeant à l'Est de la wilaya de quitter la ville de Jijel en toute aisance. Au titre de l'année en cours, le secteur des travaux publics dans la wilaya de Jijel a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 7 milliards DA pour la réalisation de multiples projets, a-t-on indiqué.

MILA. RN-105

680 millions DA consacrés à la réfection d'un glissement de terrain

Une enveloppe financière de 680 millions DA a été allouée à la réfection du glissement de terrain enregistré au niveau de la RN-105 dans son tronçon traversant la commune de Tessala Lemtaï (Nord de Mila), a-t-on appris lundi auprès de la direction des travaux publics. Le chef du service et d'entretien des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukrira, a précisé à l'APS que le secteur des travaux publics à Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une "opération d'urgence" d'une enveloppe financière de 680 millions DA pour la réalisation de l'étude et des travaux de traitement du glissement de terrain enregistré au lieudit Beraka situé au point kilométrique 30+10 de la RN-105. Un bureau d'étude qualifié a été désigné et œuvre actuellement à élaborer l'étude technique du projet d'entretien de cette route qui constitue un accès vers le Sud de la wilaya de Jijel via le Nord de Mila, a ajouté la même source qui a prévu le lancement des travaux "au début de la prochaine année 2027". Les efforts des pouvoirs publics pour traiter les glissements de terrain sur le réseau routier de la wilaya de Mila restent poursuivis, selon la même source qui a indiqué que le secteur a bénéficié ainsi au titre du programme 2027 d'entretien des routes nationales de trois projets pour le traitement des glissements de terrain dont deux sur la même RN-105 et un sur la RN-100.

OUARGLA. UNIVERSITÉ "KASDI MERBAH"

Premier concours national de Doctorat en Droit de l'énergie et hydrocarbures

Pas moins de 2.572 candidats se sont présentés au premier concours national de Doctorat en droit de l'énergie et hydrocarbures, organisé lundi à l'université "Kasdi Merbah" d'Ouargla (UKMO), ont indiqué les organisateurs. Ces candidats postulant pour les trois postes de Doctorat dans la spécialité précitée, ont été répartis dans 60 salles. Près de 300 encadreurs ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement des épreuves. Le recteur de l'UKMO, Mohamed Tahar Hallilet, a souligné à l'APS que l'organisation de ce concours national intervient en application de la nouvelle approche prônée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique portant création d'une nouvelle formation de Doctorat spécialisé.

TISSEMSILT. AMÉNAGEMENT DU PARC FORESTIER D'AÏN-ANTAR

Réception du projet avant la fin du premier trimestre 2027

Les travaux d'aménagement du parc forestier situé dans la région d'Aïn-Antar, dans la commune de Boukaïd, wilaya de Tissemsilt, devraient être achevés et réceptionnés avant la fin du premier trimestre 2027, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur par intérim de l'environnement de la wilaya, Djilali Berbar.

M. Berbar a précisé à l'APS que les travaux d'aménagement de ce site touristique, dont le taux d'avancement a dépassé les 80 %, ont débuté au début du mois de juillet dernier et se poursuivent à un rythme satisfaisant. Il a souligné que le projet prévoit la réalisation d'espaces de jeux, de loisirs et de divertissement destinés aux enfants, ainsi que de kiosques proposant différents services aux familles et aux visiteurs.

Le même responsable a ajouté que ce projet figure parmi les opérations ayant bénéficié de la levée du gel et qu'il a été inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, dans son volet consacré au secteur de l'environnement. L'enveloppe financière allouée à ce projet dépasse les 330 millions de dinars.

Une fois mis en exploitation, ce projet devrait contribuer au développement du tourisme forestier et de montagne dans la wilaya, notamment grâce à la richesse forestière du site, qui abrite de rares cèdres de l'Atlas. Il devrait également permettre la création d'emplois au profit des jeunes de la région, à travers les différentes structures de services prévues dans le cadre de ce projet. S'étendant sur une superficie totale de plus de 500 hectares, ce parc forestier constitue l'une des principales destinations touristiques de la wilaya. Il attire des visiteurs et des amateurs de nature, de forêts et de montagnes venus de différentes régions du pays, qui viennent profiter de ses paysages, de la diversité de sa faune et de sa flore, ainsi que pratiquer le camping. La wilaya de Tissemsilt recèle de nombreux sites touristiques naturels et historiques.

TIARET. POMME DE TERRE HORS-SAISON

Lancement de la campagne de récolte

La wilaya de Tiaret a donné le coup d'envoi de la récolte de la pomme de terre hors saison, avec un rendement moyen estimé à 200 quintaux à l'hectare. Encadrée par les services agricoles et du commerce, l'opération vise à approvisionner les marchés locaux et nationaux à un prix fixé à 90 dinars le kilogramme.


Ph : DR

La campagne de récolte de la pomme de terre hors saison a officiellement débuté dans la wilaya de Tiaret. S'étendant sur une superficie globale de 242 hectares, cette opération agricole devrait offrir un rendement prévisionnel moyen d'environ 200 quintaux à l'hectare, a annoncé lundi le directeur local des Services agricoles (DSA), Boualem Mekhaneg.

Le coup d'envoi de la récolte a été donné dimanche par le wali de Tiaret, Abdelouahab Bertima, depuis une exploitation agricole de 60 hectares située dans la commune de Dahmouni.

Selon les précisions du responsable de la DSA, les travaux de récolte se poursuivront au cours des prochains jours à travers d'autres régions de la wilaya afin de couvrir l'ensemble des surfaces cultivées.

Pour garantir un écoulement fluide de la production et peser positivement sur la stabilité des prix, l'opération fait l'objet d'un suivi conjoint.

Elle est supervisée par la DSA en étroite coordination avec la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Dans cette optique, le prix de vente du tubercule a été arrêté à 90 dinars le kilogramme. L'approvisionnement des circuits de distribution a d'ores et déjà commencé. M. Mekhaneg a indiqué que les premières quantités extraites ont été acheminées vers le marché de gros de Tiaret, tandis qu'une autre partie de la production a pris la direction d'Alger. À mesure que la récolte progressera, la commercialisation de cette pomme de terre hors saison devrait s'élargir à d'autres wilayas du pays au cours de la période à venir.

R. R.

NÂAMA. ZONE DE KOUDIET EL-TOUADJER

Lancement d'un projet de réalisation d'une ceinture verte

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé, lundi, un projet de réalisation d'une ceinture verte sur une superficie de 75 hectares dans la zone de " Koudiet El-Touadjer ", située dans la commune du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de cet organisme.

Dans le même cadre, d'autres projets similaires ont récemment été lancés à travers différentes régions de la wilaya, a précisé la même source, indiquant que ces projets portent sur la plantation d'espèces d'arbres résistantes à la sécheresse, ainsi que sur des opérations de fixation biologique et mécanique des dunes de sable dans les localités relevant des communes d'El-Bayadh, de Kasdir et d'Aïn Benkhelil. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme mis en œuvre et suivi par la Conservation des forêts, visant à assurer la réussite des campagnes de plantation et à étendre le couvert végétal dans les zones forestières et steppiques, a indiqué le conservateur des forêts, Rachid Hitach.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la culture du reboisement et de la préservation de l'environnement auprès des jeunes générations, la Conservation organise également des campagnes de plantation d'arbres au sein des établissements scolaires. Des espaces sont également aménagés au profit des enfants des clubs verts afin d'y organiser des activités éducatives et de sensibilisation visant à renforcer la conscience environnementale et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie urbain.

Le responsable a ajouté que la Conservation des forêts procédera prochainement à la réception de la pépinière de "Belhandjir", située dans la commune d'Aïn Sefra, dont la capacité de production dépasse les 500.000 plants. Il a également annoncé le lancement de la deuxième tranche du projet d'aménagement de l'oasis de Tiout, visant à la transformer en un espace familial de loisirs et de détente, sur une superficie totale estimée à environ 7 hectares.

À noter que les services des forêts ont lancé, au début de la campagne de reboisement en cours, un programme de sensibilisation, en coordination avec les différents acteurs concernés. Celui-ci vise à ancrer la culture du reboisement auprès des citoyens, à les encourager à participer à la protection de l'environnement et à la préservation des espaces verts, ainsi qu'à garantir leur pérennité.

MOSTAGANEM. PROTECTION DES RESSOURCES MARINES AU LARGE DE SIDI EL-MEDJDOUB

Projet de création de récifs artificiels

Des récifs artificiels devraient être installés au large de la plage de Sidi El-Medjdoub, sur le littoral Mostaganemois, dans le cadre d'un projet environnemental visant à protéger les ressources halieutiques et à renforcer la biodiversité marine, indique, lundi, un communiqué de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya. La même source a précisé que la direction de la Pêche a tenu une réunion consacrée à la présentation du projet de création de ces récifs artificiels, dans le cadre de ses efforts visant à encourager les initiatives environnementales et à promouvoir les pratiques de pêche durable.

Ce projet, initié par l'association environnementale "Trident", prévoit l'immersion de structures artificielles dans le milieu marin, au large de la côte de Sidi El Medjdoub, a-t-on expliqué de même source. Financé dans le cadre du programme de l'économie bleue de l'Union européenne (UE), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ce projet a pour objectif de créer des habitats artificiels destinés à protéger l'espèce de poulpe, à favoriser son installation et sa reproduction, tout en préservant la biodiversité marine, ajoute le communiqué.

La réunion, au cours de laquelle ont été abordés les aspects techniques et environnementaux, ainsi que les procédures juridiques et administratives à accomplir, s'est déroulée en présence d'experts du programme de l'Economie bleue, de membres de l'association environnementale et d'enseignants de l'Université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem. Parmi les principales démarches à entreprendre figure la présentation du projet devant la commission de wilaya compétente en matière de récifs artificiels, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Il est également prévu de finaliser les mesures relatives au suivi scientifique et à l'évaluation des premiers résultats de ce projet environnemental, a fait savoir la même source. Les services de la pêche et de l'aquaculture misent sur ce type d'initiatives environnementales innovantes, afin de protéger les richesses marines et d'assurer leur durabilité, notamment le long du littoral de Mostaganem. Ces initiatives visent également à soutenir les activités de pêche durable et à préserver les petits métiers de la pêche, conclut le communiqué.

KHENCHELA. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Poursuite des travaux de raccordement de 113 exploitations agricoles à Babar

Les travaux de raccordement progressif au réseau d'électricité de 113 exploitations agricoles se poursuivent à travers la commune de Babar, au sud de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La mise en service "progressive" de ce projet a été entamée au début du mois de novembre en cours et "avant la fin de l'année 2026 en cours" toutes les exploitations seront raccordées, a précisé à l'APS le chargé de communication de cette direction, Mohamed Tahar Boukehil, qui inscrit l'opération dans le cadre de l'accompagnement du secteur agricole et appui à l'investissement producteur dans la wilaya. Le raccordement de ces exploitations agricoles situées sur les périmètres du Sahara Nememcha, à l'extrême Sud de la commune de Babar, a nécessité la réalisation de réseaux de 82 km linéaires pour une enveloppe financière de plus de 253 millions DA, a ajouté la même source. Ce projet concerne les exploitations agricoles des trois régions agricoles de Bounekar (63 exploitations), Benguerdane (32) et Ezzelèsse (18), selon la même source. Ces actions visent à assurer l'énergie nécessaire pour le fonctionnement des installations et équipements agricoles et les conditions favorables aux activités agricoles en vue de développer la production agricole de cette partie de la wilaya, a indiqué M. Boukehil. Ces projets reflètent aussi, a relevé la même source, l'engagement de Sonelgaz à accompagner les investisseurs agricoles et valoriser les potentialités agricoles de cette wilaya afin de soutenir le développement socio-économique à l'échelle locale et nationale.

SIDI BEL-ABBÈS. DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Campagne de sensibilisation contre le fléau de la drogue

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès poursuit la concrétisation de son programme de formation et de sensibilisation destiné aux imams et aux mourchidate (guides religieuses), visant à renforcer le rôle du discours religieux dans la prévention contre le fléau de la drogue et des substances psychotropes, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction. Le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya, El-Habib Si Tayeb a expliqué que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes, ainsi que de l'application des directives du ministère de tutelle, à travers l'implication des acteurs religieux dans la protection de la société. Ce programme de sensibilisation, organisé au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed El-Kebbati, vise à doter les imams et les mourchidate des outils cognitifs et pédagogiques nécessaires pour aborder ce phénomène lors des prêches du vendredi, des cours et des causeries religieuses, de manière à assurer la protection de la famille et à préserver les jeunes de la délinquance, a ajouté la même source.

SPORT

LE DÉPART DE HEMDANI SE PRÉCISE

Un nouveau sélectionneur attendu début 2027

L'avenir du staff technique de l'équipe nationale algérienne suscite de nombreuses interrogations, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) devrait annoncer une nouvelle organisation technique au plus tard au début de la nouvelle année.



Phs : DR

Les dernières performances des Verts ont en effet relancé le débat autour de la continuité de l'actuelle direction technique. Pour rappel, la FAF avait nommé Brahim Hemdani à la tête de la sélection nationale au début du mois de septembre dernier, en remplacement de Vladimir Petkovic, qui avait quitté ses fonctions à l'issue de la Coupe du monde 2026. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, la fédération avait également fait appel à Antar Yahia en qualité d'entraîneur adjoint, tandis que Moussa Saïb avait été désigné manager général de l'équipe nationale. Cette nouvelle équipe technique avait pour mission de redynamiser la sélection et de poursuivre les objectifs sportifs fixés par la fédération. Les premiers résultats avaient d'ailleurs laissé entrevoir des signes encourageants. Sous la direction de Hemdani, les Verts ont enregistré trois victoires face à la Zambie, au Togo et au Niger, ainsi qu'un match nul contre le Burundi.

Cependant, cette dynamique positive a été brutalement interrompue par une lourde défaite face au Togo, sur le score de trois buts à zéro. Ce revers, considéré comme la première véritable contre-performance de Hemdani depuis sa nomination, a provoqué une vague de mécontentement au sein des supporters algériens.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux fans ont exprimé leur déception et réclamé le départ du sélectionneur, estimant que les prestations de l'équipe nationale étaient loin de répondre aux attentes. Cette défaite a ainsi remis en question les choix tactiques et la gestion du groupe par le staff technique.

Il convient de rappeler que Hemdani avait auparavant dirigé la sélection algérienne des moins de 20 ans. Il avait notamment réussi à conduire cette équipe vers la médaille d'or lors des Jeux méditerranéens organisés au mois d'août dernier, un résultat qui avait renforcé sa crédibilité auprès des responsables de la FAF.

Désormais, tous les regards sont tournés vers la fédération, qui devrait trancher sur l'avenir de l'encadrement technique dans les prochains jours. Dans le cas où Hemdani, et son staff seront démis de leurs fonctions, et c'est l'hypothèse la plus plausible, le futur encadrement technique des Verts devrait être connu au plus tard au début de la nouvelle année. Les prochaines décisions seront déterminantes pour préparer les échéances à venir et permettre aux Verts de retrouver la confiance de leurs supporters.

Hakim S.

MAHREZ FERME DÉFINITIVEMENT LA PORTE À UN RETOUR CHEZ LES VERTS :

« Il faut donner leur chance aux jeunes »

Les belles prestations de Riyad Mahrez avec son nouveau club qatari, Al Shamal, avaient relancé les spéculations autour d'un éventuel retour en sélection nationale. Plusieurs supporters algériens espéraient revoir le capitaine des Verts porter le maillot national, au regard de son niveau de jeu et de son influence toujours importante sur le terrain. Mais le principal intéressé a décidé de mettre un terme à toutes les interrogations.

Lundi soir, à l'occasion de la confrontation entre Al-Shamal et son ancien club saoudien, Al-Ahli, en Ligue des champions d'Asie, Mahrez a une nouvelle fois livré une grande prestation. L'international algérien a démontré qu'il conservait une bonne partie de ses qualités techniques et de son talent, malgré son départ du championnat saoudien pour rejoindre le Qatar.

Ses performances sous les couleurs d'Al-Shamal n'ont d'ailleurs pas laissé les observateurs indifférents. À chaque sortie convaincante, les appels à son retour en équipe nationale se sont multipliés, certains estimant que son expérience et son apport technique pourraient encore être précieux pour les Verts.



Cependant, interrogé après la rencontre face à Al-Ahli, le capitaine emblématique de la sélection algérienne s'est montré particulièrement catégorique concernant son avenir international. Riyad Mahrez a clairement écarté toute possibilité de revenir en équipe nationale, déclarant : « Je ne reviendrai définitivement pas jouer avec la sélection algérienne. Il faut donner leur chance aux jeunes joueurs».

Une déclaration sans ambiguïté qui semble mettre définitivement fin aux espoirs de ceux qui souhaitaient revoir le numéro 7 sous le maillot des Verts. À travers cette prise de position, Mahrez confirme également sa volonté de laisser la place à la nouvelle génération et de permettre aux jeunes talents de prendre leurs responsabilités au sein de la sélection.

Après avoir marqué l'histoire du football algérien, notamment en contribuant grandement au sacre continental de 2019 en Égypte, l'ancien capitaine semble désormais considérer que le moment est venu de tourner définitivement la page internationale.

Pour les supporters algériens, cette annonce constitue forcément une déception, d'autant que les performances actuelles de Mahrez montrent qu'il possède encore les qualités nécessaires pour évoluer à un haut niveau.

Mais le choix du joueur est désormais clair : son avenir se poursuivra loin de la sélection nationale, tandis que les regards se tournent vers les jeunes talents appelés à prendre la relève.

H. S.

BUTEUR POUR LE 4E MATCH DE RANG AVEC L'O MARSEILLE

Gouiri égale déjà son total de buts de la saison passée



Phs : DR

Amine Gouiri est en train de réaliser un début de saison particulièrement impressionnant avec l'Olympique de Marseille. L'international algérien a franchi un nouveau cap dimanche soir, en inscrivant un but et en délivrant une passe décisive face au Mans, à l'occasion de la 11e journée de Ligue 1.

Mais au-delà de sa nouvelle performance, c'est surtout une statistique qui retient l'attention : le Fennec a déjà égalé son total de buts de la saison dernière, alors qu'il n'a disputé que onze rencontres.

Auteur de huit réalisations en 22 matchs lors du précédent exercice, toutes compétitions confondues, Gouiri a atteint cette même barre après seulement onze apparitions cette saison. Une progression significative qui témoigne de son efficacité retrouvée et de son importance grandissante dans le secteur offensif marseillais. Face au Mans, l'attaquant algérien s'est particulièrement illustré durant la première période. Il a d'abord trouvé le chemin des filets avant de se muer en passeur décisif, confirmant une nouvelle fois son excellente dynamique. Cette réalisation porte son bilan à neuf buts toutes compétitions confondues, dont huit en championnat et un en Ligue Europa, auxquels s'ajoutent quatre passes décisives.

Gouiri a également prolongé sa série personnelle en trouvant le chemin des filets pour la quatrième rencontre consécutive avec l'OM. Une régularité qui confirme son retour au premier plan et sa capacité à se montrer décisif semaine après semaine.

Malgré cette nouvelle prestation convaincante de son attaquant, l'Olympique de Marseille n'a pas réussi à éviter la défaite. Après une première période intéressante, les hommes de l'OM ont perdu le contrôle de la rencontre au retour des vestiaires et se sont finalement inclinés sur le score de 2-3 face au promu, mettant ainsi fin à leur série de victoires en Ligue 1.

Toutefois, la performance de Gouiri constitue une véritable satisfaction pour le club phocéen. En égalant en seulement onze matchs son bilan offensif de l'ensemble de la saison précédente, l'international algérien affiche une progression remarquable.

Si cette efficacité se confirme dans les prochaines semaines, le Fennec pourrait largement dépasser son précédent record personnel et s'offrir l'une des saisons les plus abouties de sa carrière. Un signal également encourageant pour la sélection algérienne, qui pourra compter sur un attaquant en pleine confiance.

Hakim S.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Génésio séduit par le potentiel de Benzahaf

Les performances du jeune latéral droit algérien Kylian Benzahaf n'ont pas laissé indifférent l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Bruno Génésio, qui n'a pas tari d'éloges à l'égard du joueur, affichant sa confiance en son potentiel et en sa capacité à s'imposer durablement au plus haut niveau.

Le technicien français considère le jeune défenseur comme un joueur prometteur, appelé à réaliser de belles choses dans les années à venir. Une reconnaissance particulièrement encourageante pour le latéral droit de la sélection algérienne U23, qui a su saisir les opportunités qui lui ont été offertes pour démontrer ses qualités et convaincre le staff technique marseillais.

Malgré un contexte marqué par certaines contraintes liées au recrutement et la nécessité de trouver des solutions au poste de latéral droit, Benzahaf a répondu présent lorsqu'il a été sollicité. Ses cinq apparitions, toutes compétitions confondues, sur les scènes nationale et continentale, lui ont permis de montrer une maturité et une assurance appréciables pour un joueur de son âge.

Au-delà de ses qualités défensives, le jeune Algérien a également affiché des dispositions intéressantes dans l'utilisation du ballon et l'accompagnement des phases offensives. Sa capacité à répondre aux exigences du haut niveau, malgré son manque relatif d'expérience, constitue un élément encourageant pour la suite de son parcours.

Les propos de Bruno Génésio prennent ainsi une dimension particulière, dans la mesure où ils témoignent de la confiance accordée à un jeune élément qui cherche encore à consolider sa place dans un environnement particulièrement exigeant. Pour Benzahaf, qui a participé récemment à la qualification de la sélection algérienne U23 au dernier tour éliminatoire de la CAN, cette reconnaissance représente également une motivation supplémentaire pour poursuivre sa progression et gagner davantage de temps de jeu.

Cette évolution constitue aussi une perspective intéressante pour la sélection algérienne U23, qui pourrait bénéficier, à moyen terme, de l'émergence d'un latéral droit évoluant dans un environnement compétitif et confronté régulièrement aux exigences du football de haut niveau.

À cet égard, le principal défi du jeune défenseur sera désormais de confirmer les bonnes impressions laissées lors de ses premières apparitions, de maintenir sa régularité et de transformer la confiance de son entraîneur en une véritable installation dans l'effectif professionnel.

À seulement quelques étapes de son parcours, Kylian Ben Zahaf semble ainsi disposer d'une opportunité importante pour franchir un nouveau palier et s'affirmer comme l'un des profils algériens à suivre pour les prochaines années.

H. S.

BRILLANT AUX PAYS-BAS AVEC DES STATISTIQUES IMPRESSIONNANTES

Elias Hamache bientôt chez les Verts ?

Le jeune joueur franco-algérien, Elias Hamache, réalise un début de saison remarquable aux Pays-Bas sous les couleurs du SC Cambuur. À seulement 23 ans, l'ailier gauche affiche des statistiques particulièrement intéressantes, avec six buts inscrits et trois passes décisives. Des performances qui pourraient lui permettre d'attirer prochainement l'attention du sélectionneur national.

Arrivé à Cambuur lors du dernier mercato estival, en provenance de Schalke 04, le joueur s'est rapidement imposé comme l'un des éléments offensifs importants de son équipe. Malgré un parcours encore peu connu du grand public algérien, Hamache commence à faire parler de lui grâce à ses prestations convaincantes dans le championnat néerlandais.

Sa dernière performance remonte à la rencontre disputée samedi dernier face à Utrecht. L'ailier de 23 ans a inscrit son sixième but de la saison, contribuant ainsi à une précieuse victoire de Cambuur. Un succès qui a permis à son équipe de grimper à la huitième place du classement.

Au-delà de son efficacité devant le but, Hamache se distingue également par sa capacité à faire jouer ses coéquipiers. Avec trois passes décisives supplémentaires, il totalise désormais neuf contributions directes aux buts depuis le début de l'exercice. Des chiffres qui témoignent de son importance dans l'animation offensive de Cambuur.

Le jeune Algérien se distingue également dans un autre domaine : le dribble. Avec 33 dribbles réussis, il occupe actuellement la première place du classement des meilleurs dribbleurs du championnat néerlandais, à égalité avec son compatriote Anis Hadj Moussa. Il en a notamment réussi trois lors de sa dernière sortie face à Utrecht.

Formé à Valenciennes, Elias Hamache évolue principalement au poste d'ailier gauche. Sa vitesse, sa technique et sa capacité à éliminer ses adversaires constituent des atouts intéressants pour la suite de sa carrière.

Après une expérience à Schalke 04 et un prêt à Amiens en deuxième division française la saison dernière, le joueur semble avoir trouvé aux Pays-Bas un environnement favorable à son épanouissement.

Ancien international français dans les catégories de jeunes, Hamache a toutefois exprimé par le passé son souhait de représenter l'Algérie au niveau international. Reste désormais à confirmer cette excellente dynamique. S'il maintient ce niveau de performance dans les prochaines semaines, Elias Hamache pourrait sérieusement prétendre à une première convocation chez les Verts.

H. S.

FACE AUX ACCUSATIONS DE «TRAHISON»

La colère et la stupeur d'Ibrahim Maza et d'Anis Hadj Moussa

Pointés du doigt pour leur forfait lors du déplacement au Togo, Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa vivent très mal la vague de critiques remettant en cause la réalité de leurs blessures. Particulièrement touché par les attaques mettant en doute son patriotisme, le jeune milieu offensif du Bayer Leverkusen aurait même préféré rester sur le banc ce week-end en Bundesliga pour éviter d'alimenter la polémique.

La dernière trêve internationale a laissé des traces profondes dans le camp des Verts. Décimé par une cascade de pépins physiques, le sélectionneur Brahim Hemdani a dû se passer des services de sept joueurs d'un seul coup avant d'affronter le Togo à Lomé, dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Outre Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa, Bachir Belloumi, Hicham Boudaoui, Jaouen Hadjam, Amin Chiakha et Rafik Belghali ont tous déclaré forfait. Une hécatombe qui a rapidement éveillé la suspicion d'une partie des supporters, mais aussi de certains médias et consultants, prompts à évoquer des blessures diplomatiques, d'éventuels désaccords avec le sélectionneur ou encore une réticence à jouer en Afrique subsaharienne.

Selon des informations rapportées par Winwin, ces accusations ont provoqué un véritable choc chez les deux jeunes internationaux. Si Anis Hadj Moussa s'est montré très étonné par la virulence des critiques à son encontre, Ibrahim Maza est celui qui encaisse le plus difficilement la situation. À seulement 20 ans, le milieu de terrain du Bayer Leverkusen ne s'attendait nullement à voir son engagement remis en question, lui qui a fait le choix du cœur en optant pour l'Algérie au détriment de l'Allemagne.

DES ATTAQUES JUGÉES INACCEPTABLES

Un proche de l'ancien joueur du Hertha Berlin décrit un footballeur profondément meurtri, frustré et en colère face au déferlement de messages hostiles sur les réseaux sociaux. Les insultes et les procès en déloyauté ou en manque de patriotisme ont été perçus comme une ligne rouge franchie. Maza a également été surpris par les prises de position de certains consultants, notamment celle d'un ancien international algérien qui a affirmé à la télévision publique que quatre joueurs avaient simulé leur blessure, citant explicitement le nom du joueur de Leverkusen et assurant qu'il tiendrait sa place en championnat dès le week-end suivant.

Affecté par cette campagne de dénigrement, le joueur a ressenti le besoin de prouver sa bonne foi. Il a ainsi publié une story sur son compte Instagram le montrant en pleine séance de soins intensifs pour soigner sa cheville avant la réception de Paderborn en Bundesliga.

UN FORFAIT PROLONGÉ POUR ÉVITER UNE NOUVELLE TEMPÊTE

L'impact de cette polémique s'est même fait sentir sur son utilisation en club. Samedi dernier, lors de la dixième journée du championnat allemand, Ibrahim Maza est resté sur le banc durant l'intégralité de la rencontre face à Paderborn, bien que le staff médical du Bayer Leverkusen ait multiplié les efforts pour le remettre sur pied.

Certes, le staff technique allemand partageait l'idée de ménager son joueur — reconnaissant l'avoir beaucoup sollicité depuis le début de la saison — afin de le préserver pour le rendez-vous de Ligue Europa jeudi prochain contre le Dinamo Zagreb. Toutefois, l'international algérien a lui-même préféré éviter d'entrer en jeu, parfaitement conscient qu'une apparition sur le terrain aurait immédiatement déclenché une nouvelle vague de critiques féroces de la part des supporters des Fennecs.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

La JSK et le MCA se neutralisent

La JS Kabylie et le Mouloudia d'Alger se sont neutralisés 1-1 (mi-temps 0-0), en match disputé lundi soir, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour la mise à jour de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis.



Après un début de rencontre relativement serré, les Canaris ont trouvé le chemin des filets, grâce au fraîchement incorporé Aymen Mahious, qui a trompé le gardien Abdelatif Ramdane d'un contre-pied parfait, sur pénalty à la 85e minute de jeu. Mais la joie de l'équipe locale a été de courte durée, puisque le Mouloudia a réussi à arracher l'égalisation moins de deux minutes plus tard, grâce au milieu récupérateur Mohamed Benkhemassa, ayant littéralement fusillé le gardien Alexis Guendouz, d'un tir surpuissant des 25 mètres (87e/1-1). Un résultat équitable, vu la physionomie de la rencontre, mais qui sur un plan comptable n'arrange pas vraiment les deux équipes, car elles font pratiquement du sur-place au classement général. La JSK (21 pts) prend seule les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec un point d'avance sur le CR Belouizdad (2e/20 pts), alors que le Mouloudia rejoint l'USM Alger à la cinquième place du classement général, avec dix-sept points pour chaque club. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'USM Alger avait ramené une importante victoire (1-0) de son déplacement chez l'ES Ben Aknoun, en match comptant pour la mise à jour de la sixième journée. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Ahmed Khaldi, sur pénalty, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+8). Une courte mais précieuse victoire pour les Rouge et Noir, car elle les propulse à la cinquième place du classement général, qu'ils occupent seuls, avec 17 points, tout en ayant un match en retard face au MC Oran.

Côté ESBA, rien ne va plus, même après le départ du coach Mounir Zeghdoud et son remplacement par Lotfi Boudraâ, puisque le club reste scotché à la douzième place, avec un maigre ratio de huit points, après dix journées de championnat.

MC ALGER

« On a laissé filer deux points », le goût d'inachevé de Karim Delhoum

Après l'issue du match nul arraché lundi soir face à la JS Kabylie (1-1) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, en match de mise à jour de Ligue 1, l'entraîneur intérimaire du MC Alger, Karim Delhoum, a oscillé entre frustration et fierté. S'il estime que son équipe méritait mieux au vu de la physionomie de la rencontre, le technicien tunisien a surtout salué le caractère de ses joueurs avant le périlleux déplacement en Ligue des champions.

UNE MAÎTRISE TACTIQUE ET UN GOÛT D'INACHEVÉ

Face à l'actuel leader du championnat, le Mouloudia n'a pas fait de complexe. En conférence de presse d'après-match, Karim Delhoum n'a pas caché un certain regret quant au résultat final, estimant que les Vert et Rouge se sont procuré les occasions les plus franches et ont laissé filer deux points précieux. S'il a reconnu un passage à vide entre l'heure de jeu et l'ouverture du score kabyle — une période durant laquelle la JSK s'est montrée supérieure à la suite de quelques petites erreurs algéroises —, le coach intérimaire a souligné la justesse du plan de jeu préparé en amont. Selon lui, le travail d'analyse vidéo a porté ses fruits : le MCA a su lire le pressing adverse, contenir les transitions rapides des Canaris et neutraliser leurs redoutables frappes de loin, ne concédant finalement du danger que sur balles arrêtées.

GESTION DES ABSENCES, SOLIDARITÉ DU GROUPE ET HOMMAGE À « SI KHALED »

Malgré la faute ayant entraîné le penalty kabyle, Delhoum a tenu à mettre en avant l'égalisation tardive, symbole selon lui de l'ADN du club : celui d'une équipe qui ne lâche jamais, même dans la difficulté, et sur laquelle il faudra compter cette saison. Privé de son onze idéal depuis le début de l'exercice en raison de multiples absences, le staff mouloudéen a dû composer avec des choix mesurés. Delhoum a ainsi expliqué que ses changements étaient planifiés, citant le manque de rythme de certains éléments ainsi que l'état physique de Mohamed Zougrana, revenu de sélection affaibli par une forte grippe et déjà averti, ce qui a motivé sa sortie après l'heure de jeu. Il a également précisé que l'absence de Konaté relevait d'un choix purement technique, dicté par la richesse de l'effectif dans les couloirs. Le technicien s'est particulièrement réjoui des retrouvailles entre Zougrana et Benkhemassa dans l'entrejeu — une association inédite depuis une dizaine de rencontres — qui a permis au MCA de retrouver un jeu plus posé et réfléchi. Il a également salué l'état d'esprit collectif, soulignant le soutien précieux des deux capitaines absents sur le terrain, Ayoub Abdellaoui et Ayoub Ghezala. Enfin, tout en rappelant le caractère provisoire de son intérim avant l'arrivée d'un nouveau staff, Karim Delhoum a tenu à remercier son prédécesseur, Khaled Ben Yahia, affirmant avoir capitalisé sur les acquis laissés par ce dernier.

CAP SUR LA TANZANIE ET APPEL À L'UNION SACRÉE

Au-delà du point pris à l'extérieur, ce nul obtenu au mental tombe à point nommé pour le Doyen. Dans cinq jours, le MC Alger entamera sa campagne en phase de groupes de la Ligue des champions africaine par un long déplacement en Tanzanie. Pour Delhoum, la manière affichée à Tizi Ouzou constitue un véritable levier psychologique et physique qui rendra le voyage plus léger.

Rappelant que dans les grands clubs algériens il n'y a de place ni pour les longs regrets ni pour l'euphorie prolongée, il a appelé ses joueurs à basculer immédiatement vers l'échéance continentale, tout en souhaitant pleine réussite à l'ensemble des représentants algériens en Afrique. Pour conclure, Karim Delhoum a remercié la direction du club pour la confiance accordée durant cet intérim et a invité toute la famille mouloudéenne à faire bloc derrière l'équipe dans un climat positif afin de répondre aux attentes de ses supporters.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER)

Le CR Belouizdad ramène le nul deMauritanie

Le CR Belouizdad s'est neutralisé (0-0) avec les Mauritaniens de l'AS Douanes, en match disputé lundi au stade Cheikha Ould Boïdiya de Nouakchott, pour le compte du deuxième tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football. Ce nul en déplacement permet aux Rouge et Blanc de prendre une petite option dans la perspective d'une qualification à la phase de poules de cette épreuve continentale, et ce, avant le match retour, prévu vendredi (20h00) à Alger. A pied d'œuvre depuis vendredi dernier à Nouakchott, le club de Laâqiba a réussi une belle prestation face à l'AS Douanes et s'est procuré quelques occasions intéressantes, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. Ce match a tardé à se jouer car il a fallu attendre le verdict du Tribunal arbitral du Sport (TAS), qui a fini par valider la qualification de l'AS Douanes pour ce deuxième tour préliminaire, aux dépens des Guinéens de Hafia Conakry (aller : 2-2, retour : 1-0).

KARIM BELHOCINE :

« Si Tizi-Ouzou est déçu d'un nul contre le MCA, c'est qu'on a créé quelque chose»

Au terme d'un choc de mise à jour de Ligue 1 intense et disputé jusqu'au bout, lundi soir à Tizi Ouzou, la JS Kabylie et le Mouloudia d'Alger se sont quittés sur un score de parité (1-1). En conférence de presse d'après-match, l'entraîneur des Canaris, Karim Belhocine, a livré une analyse lucide, partagée entre les regrets d'une victoire qui semblait tendre les bras à ses joueurs et la satisfaction de voir son équipe rivaliser avec le triple champion en titre.

UN SCÉNARIO « RAGEANT » EN FIN DE RENCONTRE

Après avoir ouvert le score à la 85e minute au terme d'une seconde période riche en rebondissements, la JS Kabylie s'est fait rejoindre presque immédiatement sur une frappe à distance. Un dénouement difficile à digérer pour le technicien kabyle, d'autant que son équipe venait de se procurer plusieurs situations décisives, dont une contre-attaque mal négociée juste avant l'égalisation.

« C'est un peu rageant parce qu'on a une action où, si on joue mieux, on se retrouve à trois contre deux, voire trois contre un pour tuer le match, et finalement on se fait égaliser », a regretté Karim Belhocine. L'entraîneur n'a pas non plus caché sa pointe de déception quant à l'entame de la seconde période, tout en soulignant le manque de réussite sur les « trois occasions très franches » obtenues par ses hommes.

S'il reconnaît avec fair-play que le partage des points peut paraître « équitable » au vu de la physionomie globale d'une rencontre où les deux formations ont eu leurs temps forts, le coach de la JSK a particulièrement regretté de ne pas avoir pu récompenser un stade acquis à la cause de son équipe : « Une fois de plus ce soir, notre stade et notre public ont été extraordinaires. Ils nous ont soutenus du début à la fin et on aurait vraiment aimé leur offrir cette victoire. »

LE RESPECT DÛ AU TRIPLE CHAMPION ET LE POIDS DU CALENDRIER

Pour expliquer les moments où la JSK a subi le jeu algérois, Karim Belhocine a tenu à saluer la qualité d'un adversaire « revanchard » et habitué aux joutes de haut niveau. « On avait affaire à une grosse équipe, le triple champion en titre. Ce groupe du Mouloudia travaille ensemble depuis trois ans, c'est une machine rodée », a-t-il souligné.

Interrogé sur un possible coup de moins bien physique ou mental face à l'enjeu de la rencontre, le technicien a évoqué un mélange de facteurs, incluant l'enchaînement des matchs tous les quatre jours. Refusant de se cacher derrière des excuses ou de pointer du doigt des individualités, il estime que ce rythme soutenu doit servir de leçon pour la suite de la saison : « Enchaîner deux grosses prestations à quatre jours d'intervalle, ce n'est pas toujours évident. Ce qui est intéressant pour nous, c'est de nous en servir à l'avenir, aussi bien au niveau des joueurs que du staff technique, pour garder cette fraîcheur. »

GARDER LA TÊTE FROIDE ET RESTER INVAINCU À DOMICILE

Malgré la déception palpable dans les travées du stade et dans les vestiaires, Karim Belhocine a tenu à prendre du recul pour mesurer la progression de la JS Kabylie depuis le début de la saison. Pour lui, la frustration née de ce nul face au MCA est paradoxalement le meilleur indicateur du changement de statut de son groupe. « Si on s'était vus il y a quelques mois et qu'on nous avait proposé un nul contre le MCA, tout le monde aurait signé des deux mains », a-t-il rappelé avec le sourire. « Je félicite quand même mon groupe : si aujourd'hui tout le monde à Tizi Ouzou est déçu de ne pas prendre trois points contre le Mouloudia, c'est parce que les joueurs ont créé quelque chose et qu'on a parcouru un beau bout de chemin. » Avant de quitter la salle de presse, l'entraîneur kabyle a tenu à rappeler un chiffre clé pour conclure sur une note résolument positive : « Ce sont les premiers points que nous perdons chez nous, et c'est face au triple champion en titre. N'oublions pas : nous restons invaincus à domicile. »

REAL MADRID

Courtois prend la défense de Vinicius

Alors que l'ailier brésilien traverse une période délicate sous les ordres de José Mourinho, le gardien belge est monté au créneau pour relativiser la baisse de régime de son coéquipier, tout en abordant les sifflets du Bernabéu, l'influence de Jude Bellingham et la place des gardiens au Ballon d'Or.



Ph : DR

Critiqué depuis près de deux ans pour son irrégularité, notamment depuis son échec au Ballon d'Or 2024 face à Rodri, Vinicius Junior voit désormais son statut fragilisé au sein du Real Madrid. L'arrivée à l'été 2026 du jeune Ivoirien Yan Diomandé, recruté en provenance du RB Leipzig, a rebattu les cartes : le nouvel arrivant a progressivement gagné la confiance de José Mourinho et les faveurs du public madrilène. Face à cette pression grandissante, Thibaut Courtois a tenu à défendre son coéquipier, rappelant que la constance absolue reste une chimère dans le football moderne.

Selon le portier belge, le Brésilien est pleinement conscient de sa situation et affiche déjà un regain de dynamisme. « Nous nous soutenons tous mutuellement, il n'est pas nécessaire d'être particulièrement plus proche de lui. Il est heureux, sait faire son autocritique et comprend qu'il doit travailler. Un joueur ne peut pas évoluer à 9 ou 10 sur 10 en permanence, seuls Messi et Cristiano y sont parvenus », a-t-il souligné, insistant sur le rôle déterminant de l'aspect mental dans les performances.

LES SIFFLETS DU BERNABÉU ET LE DÉCLIC FACE À LA ROMA

Interrogé sur les sifflets descendus des tribunes à l'encontre de l'effectif madrilène, Courtois s'est montré compréhensif envers l'exigence du public. Tout en reconnaissant que ces réactions peuvent entamer la confiance des joueurs, il estime que les supporters sont légitimes dans leur droit d'exprimer leur mécontentement après avoir payé leur place, une rigueur qui fait selon lui la grandeur du club. Revenant sur le succès arraché en Liga face au Celta Vigo (2-1), il a salué le sursaut collectif : « Nous n'avons pas fait un bon match contre le Celta Vigo, et les supporters ont le droit de montrer leur mécontentement. En seconde période, ils nous ont soutenus et cela nous a aidés à renverser la situation. Nous gérons cela avec calme et respect. »

Ce redressement madrilène trouve également son origine dans la victoire renversante contre l'AS Roma (4-3), que le gardien considère comme un tournant psychologique majeur pour le groupe. Il a profité de l'occasion pour saluer l'apport décisif des remplaçants dans la conquête des titres, avant de tresser des lauriers à Jude Bellingham, louant son sérieux dans la préparation physique et son tempérament de meneur : « Il est jeune, mais il paraît plus âgé. Il a les gènes de la gagne de manière innée et il vous le fait clairement ressentir. C'est un leader sur le terrain doté d'une mentalité fantastique. On a besoin d'un joueur comme lui dans son équipe. Avec Jude, nous jouons toujours mieux. »

UN PLAIDOYER POUR LES GARDIENS AU BALLON D'OR

Enfin, Thibaut Courtois est revenu sur la sous-représentation des gardiens de but dans la course au Ballon d'Or. Prenant pour exemple la troisième place de Manuel Neuer en 2014, le Belge estime que les joueurs de son poste méritent une plus grande reconnaissance. S'il réaffirme que son ancien coéquipier Karim Benzema méritait amplement son sacre en 2022, il avoue penser qu'il aurait lui-même pu prétendre à un meilleur classement cette année-là. Pour Courtois, le constat est simple : les médias et le public retiennent plus volontiers les buts décisifs que les parades salvatrices, oubliant souvent que la construction de toute grande équipe commence par un grand gardien.

DE SIR ALEX FERGUSON À MAURICIO POCHETTINO

Les pires débuts des entraîneurs de Manchester United

Balayé sur la pelouse d'Anfield par Liverpool (4-0) pour sa grande première sur le banc des Red Devils, Mauricio Pochettino entre malgré lui dans l'histoire peu enviable des pires entames de Manchester United. Un revers historique qui fait écho à d'autres naufrages inauguraux, aux destins pourtant diamétralement opposés.

Les débuts de Mauricio Pochettino à la tête de Manchester United ont viré au cauchemar. Incapables de rivaliser avec leur rival historique lors de ce déplacement à Anfield, les Mancuniens ont subi une lourde défaite qui place immédiatement le technicien argentin à hauteur du pire record du club pour un premier match.

Si ce revers fragilise d'emblée le nouveau projet sportif, l'histoire des Red Devils rappelle que d'autres entraîneurs ont également entamé leur mandat dans la douleur, oscillant par la suite entre légende absolue et départ précipité.

SIR ALEX FERGUSON, L'ÉCHEC FONDATEUR D'UNE LÉGENDE

Arrivé d'Aberdeen pour succéder à Ron Atkinson alors que Manchester United s'enfonçait dans les quatre dernières places de la première division, Sir Alex Ferguson n'a pas provoqué d'électrochoc immédiat.

Le 8 novembre 1986, sa première sortie s'est soldée par une défaite face à Oxford United (2-0), sur un penalty de John Aldridge avant la pause puis un but tardif de Neil Slatter.

L'Écossais a dû patienter jusqu'au 22 novembre et un court succès contre Queens Park Rangers (1-0) pour décrocher sa première victoire. La suite appartient à la légende : vingt-six ans de règne et trente-huit trophées, dont treize championnats d'Angleterre et deux Ligues des champions.

SCOTT DUNCAN, LE PRÉLUDE À CINQ ANNÉES D'INSTABILITÉ

En 1932, Scott Duncan avait lui aussi connu un baptême du feu délicat. Pour l'ouverture de la deuxième division à Old Trafford, son équipe s'était inclinée contre Stoke City (2-0) sur un doublé de Joe Mawson. Cette contre-performance annonçait cinq saisons particulièrement agitées. En 1933-1934, le club a frôlé la relégation en troisième division, ne devant son salut qu'à une victoire lors de l'ultime journée face à Millwall (2-0), envoyant son adversaire à l'étage inférieur.

Malgré un titre de champion de deuxième division en 1935-1936, United est immédiatement redescendu la saison suivante, poussant Duncan vers la sortie en novembre 1937, direction Ipswich Town. Nommé pour remplacer Jack Robson, contraint de se retirer pour raisons de santé, John Chapman a vécu une première sortie encore plus brutale en voyant sa défense encaisser cinq buts à Old Trafford face à Middlesbrough.

JOHN CHAPMAN, UNE CLAQUE ANNONCIATRICE DE RELÉGATION

Ce naufrage s'est avéré prémonitoire d'un exercice catastrophique, conclu à la dernière place de l'élite et par une relégation en deuxième division — l'une des quatre seules descentes connues par le club depuis sa fondation en 1878. Bien que Chapman ait réussi à ramener l'équipe dans l'élite en 1925, son aventure s'est brutalement interrompue en octobre 1926 à la suite d'une suspension de la Fédération anglaise pour mauvaise conduite, sans que les motifs exacts ne soient jamais rendus publics.

LAL HILDITCH, UN TRISTE RECORD VIEUX D'UN SIÈCLE

La suspension soudaine de Chapman a laissé Manchester United sans entraîneur à deux jours d'affronter Bolton Wanderers. La direction a alors confié l'intérim au milieu de terrain Lal Hilditch, devenu à cette occasion le tout premier entraîneur-joueur de l'histoire du club. La rencontre à Burnden Park a tourné à la correction (4-0), établissant un record de la plus lourde défaite pour un nouvel entraîneur mancunien qui aura tenu cent ans.

MAURICIO POCHETTINO, UN NAUFRAGE HISTORIQUE À ANFIELD

Premier technicien de l'histoire du club à débuter son mandat face à Liverpool, Mauricio Pochettino a vu son plan de jeu voler en éclats dès la 8e minute avec l'expulsion du défenseur Leny Yoro, coupable d'une faute sur Alexander Isak qui filait au but. Dominik Szoboszlai a ouvert le score sur le coup franc qui a suivi, avant que Florian Wirtz ne double la mise trois minutes plus tard. Au retour des vestiaires, les Reds ont enfoncé le clou grâce à Rio Ngumoha, devenu le plus jeune buteur de l'histoire de cette affiche, puis au remplaçant Víctor Muñoz. Cette déroute aggrave une situation déjà critique pour Manchester United, qui n'avait remporté qu'un seul de ses dix derniers matchs de Premier League sous la direction de Michael Carrick, malgré une troisième place décrochée la saison précédente. Désormais dix-neuvièmes avec seulement huit points en onze journées, les Red Devils affichent leur plus faible total à ce stade de la compétition depuis la saison 1972-1973.

LE BARÇA DE HANSI FLICK

Victime de son génie ou prisonnier de son environnement ?

Depuis l'arrivée de Hansi Flick sur le banc, le FC Barcelone traverse l'une des périodes les plus convaincantes de son histoire récente sur la scène nationale. Le technicien allemand a façonné une équipe capable d'imposer son rythme à presque tous ses adversaires, dotée d'un arsenal offensif redoutable qui lui a permis d'exercer une hégémonie quasi totale sur les trophées en Espagne. Pourtant, cette suprématie peine à trouver le même écho sur la scène européenne. En Ligue des champions, le club catalan court toujours après son retour sur le toit du Vieux Continent, comme si les qualités qui le rendent irrésistible en Liga ne suffisaient plus une fois les frontières franchies.

Ce paradoxe trouve un écho étonnant loin des terrains, jusque dans les lois de la nature. Certaines espèces atteignent un degré d'adaptation si poussé à leur habitat qu'elles y deviennent redoutablement efficaces, mais cette spécialisation extrême les rend vulnérables dès que leur environnement change. Le problème ne réside pas dans un manque de ressources, mais dans le fait que leur réussite dépend trop étroitement de conditions auxquelles elles se sont habituées.

UN SYSTÈME TAILLÉ POUR UN ÉCOSYSTÈME PRÉCIS

Le projet de Flick repose sur des principes clairs : un pressing étouffant, une ligne défensive très haute, une récupération rapide du ballon et des transitions fulgurantes avant que l'adversaire n'ait le temps de se réorganiser. Face à des équipes incapables de briser cet étau, la mécanique fonctionne à la perfection. Elle permet aux Blaugranas de confisquer le ballon, d'occuper le camp adverse et de dicter le tempo. En championnat d'Espagne — à l'exception ponctuelle du Real Madrid ou de l'Atlético de Madrid —, cette formule garantit une domination écrasante.

Mais cette philosophie comporte une faille structurelle. Les vastes espaces laissés dans le dos de la défense constituent le prix à payer pour maintenir un bloc aussi avancé. Si, en Liga, Barcelone parvient généralement à acculer ses rivaux dans leur propre surface, l'élite européenne dispose des armes techniques et tactiques pour contourner cette première ligne de pressing et transformer chaque espace libre en menace directe.

QUAND L'EUROPE REFUSE LES RÈGLES DU JEU

Les campagnes européennes récentes ont cruellement mis en lumière cette limite. En demi-finale de la Ligue des champions 2025 face à l'Inter Milan, les Catalans ont encaissé sept buts sur l'ensemble des deux manches. L'année suivante, en quart de finale de l'édition 2026, c'est l'Atlético de Madrid qui a mis fin à leur parcours, malgré une victoire barcelonaise au match retour insuffisante pour effacer le revers de l'aller.

Les chiffres de cette dernière campagne parlent d'eux-mêmes : vingt buts encaissés en douze rencontres européennes, sans la moindre cage inviolée. Ce bilan résume l'addition salée que paie l'équipe dès lors que son pressing ne parvient plus à protéger son arrière-garde des contre-attaques adverses.

ÉVOLUER SANS RENIER SON IDENTITÉ

Pour franchir ce cap, il n'est pas question pour le Barça d'abandonner sa voracité offensive ni de se muer en équipe attentiste. L'enjeu consiste plutôt à enrichir sa palette tactique pour disposer de solutions alternatives lorsque le scénario d'un match échappe à son plan initial. Savoir reculer de manière organisée, fermer les intervalles et casser le rythme d'une rencontre ne trahit en rien l'ADN offensif du club ; c'est au contraire la condition indispensable pour lui permettre de survivre face aux géants du continent. Dans la nature comme en football, la domination dans son propre habitat ne garantit pas la survie en terrain hostile. Hansi Flick possède déjà la recette pour régner en Espagne.

TANDIS QUE KIEV ADMET UNE IMPASSE INÉLUCTABLE

Le Pentagone retarde les livraisons de Patriot

Washington reporte l'envoi de 60 intercepteurs Patriot destinés à Kiev, suspendant même les stocks européens. Si le retard pèse lourd, l'ex-ministre Dmytro Kouleba prévient qu'un déblocage ne réglerait rien : la production mondiale est incapable de suivre le rythme de la demande, condamnant l'Ukraine à revenir perpétuellement à son point de départ.



Ph : DR

Le Pentagone reporte la livraison à l'Ukraine d'environ 60 missiles intercepteurs destinés aux systèmes de défense aérienne Patriot, provenant notamment des stocks européens, a rapporté le 24 novembre le Financial Times en citant des sources. Selon le quotidien britannique, huit missiles PAC-3 devaient être livrés en septembre, dix en octobre, dix autres en novembre et 12 en décembre. Or, aucun des envois n'a encore reçu d'autorisation. Le FT a souligné que la livraison des missiles intercepteurs PAC-3 et PAC-2, conçus et fabriqués aux États-Unis et achetés grâce aux fonds des alliés occidentaux de Kiev, est retardée en raison du ministre américain de la Défense, Pete Hegseth. Les missiles destinés aux systèmes Patriot étant fabriqués aux États-Unis, les autorités locales doivent approuver tous les accords d'exportation et de réexportation correspondants, ce qui vaut également pour le transfert de missiles provenant des stocks européens.

MÊME EN CAS D'APPROBATION, KIEV MANQUERA DE MISSILES

La veille, l'ancien ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, a déploré que Kiev ne dispose pas d'une « solution globale » à la question de l'acquisition de missiles Patriot. Selon lui, les autres États n'ont pas l'intention de les céder à l'Ukraine, car les forces armées de tous les pays comprennent à quel point la nature des opérations militaires a changé et constatent que la guerre balistique devient la norme. Dans un tel contexte, a-t-il fait remarquer, la priorité pour tout État devient de constituer un stock suffisant de ces missiles. De plus, l'ex-chef de la diplomatie ukrainienne a appelé Kiev à prendre conscience que, même si Washington donnait son accord pour les envois de missiles Patriot déjà approuvés à destination de l'Ukraine, la situation reviendrait rapidement au point de départ. D'après lui, cela s'explique par le fait que la production ne parvient tout simplement pas à suivre le rythme de la demande en munitions. Kiev se plaint d'une pénurie de missiles intercepteurs pour les systèmes Patriot depuis le printemps, mais ses alliés ne semblent pas pressés de lui venir en aide. Outre les retards du côté américain, les pays européens ne sont pas parvenus à s'entendre sur ces livraisons en septembre dernier. L'Ukraine a alors commencé à exprimer ses craintes de ne pas disposer de suffisamment de missiles pour assurer sa défense cet hiver. Washington, quant à lui, rencontre des difficultés pour reproduire ses missiles intercepteurs, notamment après leur utilisation au Moyen-Orient. Selon le Wall Street Journal, la situation est compliquée par le fait que le Pentagone ne parvient pas à s'approvisionner en quantité suffisante de viscose carbonisée auprès de la société française ArianeGroup, dont les capacités de production sont limitées. En conséquence, l'autorisation américaine pour l'envoi des missiles, pourtant déjà payés par les alliés de Kiev, n'a toujours pas été accordée.

R. I.

FRANCE

Le pays sans réserves alimentaires stratégiques face aux crises

Alors que l'Allemagne, la Finlande ou la Suisse maintiennent des stocks publics pour nourrir leur population en cas de guerre ou de pénurie, la France n'en dispose d'aucun pour les civils. Une mission flash vient tout juste d'être lancée. Alors que plusieurs pays européens constituent depuis des années des réserves stratégiques pour garantir l'alimentation de leur population en cas de conflit ou de rupture logistique, la France commence seulement à s'interroger. L'absence de stocks publics pour les civils apparaît désormais comme une lacune de la sécurité nationale dans un contexte économique de croissance à l'arrêt.

UN ANGLE MORT DE LA SOUVERAINETÉ

Les supermarchés français ne détiennent en moyenne qu'un à deux jours de stocks. « Les Français n'en ont pas conscience, mais 98 % du contenu de leur assiette arrive par camions d'autres régions, d'autres pays, voire d'autres continents », alerte Stéphane Linou, expert associé au laboratoire Sécurité Défense du CNAM. Le marché de Rungis peut tenir trois à cinq jours pour l'agglomération parisienne, mais l'essentiel dépend de super-centrales situées au Benelux. C'est le journal Le Point qui révèle cette vulnérabilité dans une enquête parue le 22 novembre.

STOCKS ASSURÉ POUR LE SECTEUR MILITAIRE ET NON PAS POUR LE PEUPLE

Si l'armée dispose de stocks pour ses troupes, rien n'existe pour les civils : ni céréales, ni conserves, ni lait en poudre, ni plan national de distribution. Les silos privés (environ 4 500) permettent de stocker des volumes importants, mais restent soumis aux logiques de marché et d'exportation. « On est capables de mourir de faim avec de la bouffe brute sous notre nez », résume Linou. «Déléguer notre alimentation à d'autres serait une folie » déclarait le président Emmanuel Macron, en 2020 et six ans plus tard, on découvre que la France ne disposerait que de trois jours de stocks alimentaires » déclarent des acteurs politiques, indiquant que « la moindre rupture logistique pourrait conduire à la famine » . L'Allemagne entretient deux réserves distinctes (céréales et produits transformés) dans 150 sites secrets. La Finlande conserve neuf mois de consommation en céréales alimentaires, des semences, des engrais et organise des exercices réguliers. En France, le ministère de l'Agriculture a lancé début novembre une « mission flash » sur d'éventuels stocks stratégiques de céréales. Les conclusions sont attendues d'ici fin novembre. La France produit 138 % de sa consommation agricole en volume mais ce chiffre masque une fragilité structurelle : spécialisation des cultures, dépendance aux engrais importés, silos souvent vétustes et capacités industrielles parfois insuffisantes.

R. I.

UE-RUSSIE

La Commission européenne propose une 22e série de sanctions contre Moscou

La Commission européenne a proposé une 22e série de sanctions contre la Russie qui étendrait les restrictions dans des domaines tels que la finance, l'énergie et le sport, a annoncé lundi la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, à Strasbourg, en France. Dans un communiqué, Ursula von der Leyen a déclaré que la Commission proposait d'exclure une soixantaine de banques russes du système de messagerie financière SWIFT et de renforcer les restrictions imposées aux plateformes de cryptomonnaies et aux réseaux de paiement. Ces mesures viseraient également les pays tiers qui aident la Russie à contourner les sanctions. Elle a ajouté que la Commission avait mis en place un groupe de travail chargé de veiller à l'application des sanctions concernant les cryptomonnaies. Dans le secteur de l'énergie, la proposition interdirait aux entreprises européennes d'aider la Russie à construire, exploiter ou réparer des infrastructures énergétiques, notamment des raffineries de pétrole. Cette interdiction s'étendrait pour la première fois aux services d'électricité. La Commission a également proposé d'ajouter plus de 70 navires à sa liste de sanctions visant la soi-disant « flotte fantôme » russe et d'interdire tous les pétroliers assurés en Russie. Ce projet de loi interdirait l'affichage de symboles officiels russes, notamment le drapeau national, lors de manifestations sportives organisées dans l'Union européenne (UE). Il limiterait également le financement des associations sportives et culturelles basées en Europe par des sponsors russes et restreindrait le nombre de postes que les ressortissants russes peuvent occuper au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives européennes. La Commission a également proposé d'interdire l'entrée dans l'UE aux anciens combattants russes et d'empêcher les ressortissants de l'UE de continuer à siéger aux organes directeurs d'entreprises en Russie. Ursula von der Leyen a déclaré que les sanctions proposées « visaient à maintenir la pression sur la Russie » afin qu'elle mette fin à ses opérations militaires en Ukraine.

R. I.

LES MILLIONS DE MANIFESTANTS EUROPÉENS CONTRE LA VIE CHÈRE

«Nous ne paierons pas pour leurs guerres»

Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Bruxelles pour dénoncer la militarisation croissante de l'Europe et la hausse vertigineuse des dépenses militaires, exigeant, dans leur mobilisation lundi, des gouvernements qu' »ils investissent dans la santé, l'éducation et la protection sociale plutôt que dans l'armement ». Des manifestations contre la militarisation ont eu lieu à travers le continent, certaines d'entre elles débouchant sur de violents affrontements avec la police. Ainsi, des cortèges ont défilé dans la capitale belge, brandissant des banderoles affichant : « Nous ne paierons pas pour leurs guerres » et « Construisons la paix, pas des chasseurs F-35 ». Les participants ont reproché aux gouvernements européens de privilégier l'expansion militaire au détriment des services publics, et ont mis en garde contre l'envoi de jeunes au front lors de futurs conflits. La manifestation a été organisée par des dizaines d'organisations belges et européennes à vocation civique, de défense des droits de l'homme, pacifistes et de jeunesse. Les organisateurs ont déclaré que la Belgique avait augmenté ses dépenses militaires de 59 % entre 2024 et 2025, et que 28,4 milliards d'euros supplémentaires avaient été réservés à la défense pour la durée de la législature actuelle. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des engagements pris par les membres de l'OTAN d'augmenter leurs dépenses de défense et de sécurité pour atteindre 5 % du PIB d'ici 2035. L'Italie prévoit de relever son budget de défense de près de 20 %, l'Allemagne de 27 milliards d'euros supplémentaires et la France de 6,4 milliards d'euros, tout en supprimant près de 1 600 postes d'enseignants. La mobilisation à Bruxelles a fait suite à une vague de grèves étudiantes contre la militarisation, la conscription et les coupes budgétaires dans l'éducation, qui ont eu lieu le 20 novembre dans plus de 25 pays européens sous le slogan « Battez-vous pour notre avenir, pas pour leurs guerres ». Ainsi, en Allemagne, des milliers de personnes ont manifesté contre une éventuelle conscription. À Leipzig, la police a utilisé des canons à eau contre les protestataires. En Autriche, du gaz poivré a été employé et des dizaines de personnes ont été arrêtées, tandis qu'en Italie, des affrontements ont éclaté, au cours desquels la police a recouru à des canons à eau et à des gaz lacrymogènes. En France, parallèlement, les manifestations ne faiblissent pas depuis deux mois déjà ; le 21 novembre, les troubles sociaux ont rassemblé les syndicats, les mouvements de jeunesse et les « gilets jaunes » contre le coût élevé de la vie. Selon le ministère de l'Intérieur, 82 500 personnes ont participé aux défilés, dont 21 500 à Paris. Le syndicat CGT a toutefois fait état de 150 000 manifestants dans tout le pays, dont 45 000 dans la capitale.

R. I.

INDUSTRIE UKRAINIENNE À BOUT DE SOUFFLE ET RETARDS AMÉRICAINS :

L'Allemagne tente de combler les failles de la défense de Kiev

Tandis que l'Europe cherche à se frayer un chemin vers les négociations, Berlin consacre 34 millions d'euros à la fabrication de drones destinés aux forces ukrainiennes, a annoncé le ministre de la Défense Boris Pistorius. Une coentreprise associant l'allemande Wingcopter et l'ukrainienne Shadow Flytech a déjà été créée pour mener le projet.



Ph : DR

L'Allemagne financera la production de drones de reconnaissance destinés aux forces armées ukrainiennes, a annoncé le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, lundi, à l'issue d'entretiens à Berlin avec son homologue ukrainien, Evgueni Khmara. Une enveloppe de 34 millions d'euros sera consacrée à ce projet. Pistorius a précisé que la société allemande Wingcopter et l'entreprise ukrainienne Shadow Flytech avaient déjà créé une coentreprise dédiée à la fabrication de drones. Il a également indiqué que Berlin prévoyait d'investir 11,6 milliards d'euros supplémentaires dans l'effort de guerre de Kiev en 2027, en accordant une attention particulière aux systèmes de défense aérienne, qui sont à bout de souffle. Cette annonce intervient après la publication d'un article du Wall Street Journal, selon lequel l'industrie de défense ukrainienne aurait atteint son plafond de production. D'après le quotidien américain, le pays n'est pas en mesure de produire ses armements les plus sophistiqués à une échelle comparable à celle de la Russie, faute de financements et de main-d'œuvre, mais aussi en raison de l'intensification des frappes russes contre le complexe militaro-industriel ukrainien, notamment les sites de fabrication de drones. À ces difficultés s'ajoutent les retards dans la livraison des missiles destinés aux systèmes de défense aérienne Patriot.

« LES LIVRAISONS D'ARMES ENTRAÎNENT DE FAIT LES PAYS DE L'UE ET DE L'OTAN DANS UNE CONFRONTATION DIRECTE AVEC MOSCOU »

Le Financial Times a rapporté, hier, que le Pentagone retardait ces livraisons depuis septembre. Dans ce contexte, l'ancien ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, a estimé que, même si Washington autorisait la livraison de ces missiles, la situation reviendrait rapidement à la case départ, les capacités de production restant incapables de satisfaire la demande en munitions. Moscou a critiqué à plusieurs reprises l'aide militaire occidentale à l'Ukraine, estimant qu'elle ne fait que prolonger et exacerber le conflit sans empêcher la Russie d'atteindre ses objectifs. Le Kremlin a également souligné à maintes reprises que « les livraisons d'armes entraînent de fait les pays de l'UE et de l'OTAN dans une confrontation directe avec Moscou ». Cette thèse pourrait expliquer en partie l'absence de l'Europe de la table des négociations de paix, à laquelle les pays européens s'efforcent ardemment de participer ces derniers temps. La participation des Européens au processus de règlement du conflit est remise en question par Moscou en raison de leur attitude militariste. Selon le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, la partie russe ne voit pas, à ce stade, quelle contribution les Européens pourraient apporter à ce processus.

R. I.

«EXUBÉRANCE DE FIN DE CYCLE»

La BCE s'alarme d'un possible éclatement de la bulle de l'IA

Dans sa dernière Revue de la stabilité financière, la Banque centrale européenne met en garde contre les valorisations ambitieuses, l'endettement croissant des géants de la tech et un risque de correction brutale encore sous-estimé, avec des répercussions possibles sur la zone euro. La Banque centrale européenne (BCE) tire à son tour la sonnette d'alarme sur les dangers liés à l'hyperconcentration des investissements dans l'intelligence artificielle. Les besoins de capitaux des grandes entreprises technologiques américaines, notamment pour les centres de données, atteignent des niveaux historiques et s'appuient de plus en plus sur la dette. Déjà, en janvier 2026, le Forum économique mondial évoquait cette menace dans son rapport annuel sur les « risques mondiaux ».

DES INVESTISSEMENTS COLOSSAUX ET UNE CONCENTRATION INQUIÉTANTE

Selon le rapport, les dépenses d'investissements cumulées de ces sociétés devraient atteindre 5 500 milliards de dollars d'ici 2030. Après avoir puisé dans leurs réserves et levé des fonds, elles se tournent largement vers les marchés obligataires. La concentration des émissions de dette est en passe de dépasser le pic de la bulle Internet en pourcentage du PIB américain. « Historiquement, de telles tendances ont souvent coïncidé avec des sommets du marché, signalant une exubérance de fin de cycle », soulignent les auteurs. Sur les réseaux sociaux, la question est suivie de près. Un internaute nuance néanmoins « Cela ne signifie pas qu'une crise est inévitable ». Les valorisations actuelles reposent sur des prévisions de bénéfices très ambitieuses. La moindre déception peut provoquer des corrections massives, d'autant plus que les participations croisées entre entreprises amplifient les effets. Les capitalisations des géants de l'IA ont déjà chuté de plusieurs milliers de milliards de dollars ces dernières semaines. La faible volatilité anticipée des marchés pourrait indiquer qu'une correction brutale reste un « risque sous-estimé ». L'Europe n'est pas épargnée, elle qui a investi massivement dans le secteur. Une part significative des émissions de dette liées à l'IA a été réalisée en euros, et les investisseurs de la zone euro ont accru leur exposition, notamment via les fonds et autres acteurs non bancaires, moins régulés. Une baisse des valorisations pourrait se propager rapidement au système financier et à l'économie réelle. Ces émissions en euros concurrent également les États membres qui refinancent leur propre dette, les obligeant à offrir des taux plus élevés alors que certains affichent déjà des déficits persistants. Comme le note le compte de Guide Epargne : « 4 000 milliards de dollars d'engagements hors bilan, c'est trop ! ». La BCE recommande aux établissements financiers de cartographier leurs dépendances aux fournisseurs d'IA et de cloud, et de renforcer leur résilience face à d'éventuels chocs.

R. I.

ENVOYÉ À PLUS DE 800 DESTINATAIRES

Un courriel contenant une menace d'attentat à la bombe au Danemark

Plus de 800 destinataires au Danemark ont reçu lundi un courriel identique contenant une menace d'attentat à la bombe, envoyé principalement à des écoles du pays, a déclaré mardi la police de Copenhague. La police a déclaré qu'elle continuait de considérer ces menaces comme infondées. Son enquête se poursuivait et portait également sur des incidents similaires survenus dans d'autres pays, sans toutefois préciser si un lien avait été établi. Les agents de police communautaires étaient en contact avec les écoles concernées, a indiqué la police, refusant de fournir plus de détails tant que l'enquête était en cours. Lundi, des courriels ont été envoyés à des écoles et autres institutions dans tout le pays, y compris des prisons et des hôpitaux. La police de Copenhague coordonne l'enquête suite aux signalements reçus des différents districts de police du Danemark. La police du Jutland du Sud a déclaré lundi que le grand nombre de destinataires figurait parmi les facteurs qui étayaient son évaluation selon laquelle les menaces étaient infondées. Elle a exhorté les institutions qui découvriraient le courriel dans les jours suivants à garder leur calme et à tenir compte de l'évaluation de la police.

R. I.

LES INONDATIONS AYANT INTERROMPU LES CHAÎNES DE MONTAGE

Chute de la production automobile thaïlandaise en octobre

La production automobile thaïlandaise a chuté brutalement en octobre, les inondations ayant interrompu l'approvisionnement en pièces détachées et contraint les usines d'assemblage à suspendre temporairement leurs activités, selon les données publiées mardi par la Fédération des industries thaïlandaises (FTI). Les constructeurs automobiles ont produit 87 938 véhicules en Thaïlande le mois dernier, soit une baisse de 35,19 % par rapport à l'année précédente et une aggravation de la baisse de 6,08 % enregistrée en septembre sur un an, selon l'FTI. La fédération a indiqué que les inondations survenues entre fin septembre et mi-octobre avaient empêché de nombreux fabricants de pièces détachées de livrer leurs composants, et que certains ouvriers n'avaient pas pu se rendre au travail. Toutes les chaînes de montage ont repris leur pleine activité à partir de la mi-octobre. La production de voitures particulières à moteur à combustion interne a diminué de 64,23 % en octobre, et celle des voitures particulières hybrides a chuté de 62,69 %. La production de véhicules 100 % électriques a quant à elle progressé de 50,15 %.Selon Surapong Paisitpattanapong, porte-parole du FTI Automotive Industry Club, la production automobile a chuté de 3,59 % au cours des dix premiers mois de 2026 par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes automobiles nationales ont progressé de 8,71 % sur un an pour atteindre 51 127 unités en octobre. Cette hausse est principalement due aux livraisons de véhicules électriques à batterie, qui ont bondi de 94,46 % et représentent désormais 32,25 % des ventes totales, a indiqué M. Surapong lors d'une conférence de presse. Il a indiqué que la demande avait été stimulée par les véhicules électriques importés, qui bénéficient toujours d'un faible taux d'accise de 10 %. On estime que 14 % des véhicules électriques à batterie vendus en octobre étaient importés. Le gouvernement thaïlandais a approuvé une hausse de la taxe d'accise sur les voitures particulières électriques à batterie et à autonomie étendue importées, qui pourra atteindre 35 % à compter du 1er janvier 2027. Parallèlement, les ventes de voitures particulières à moteur thermique ont chuté de 37,53 %, ne représentant plus que 11,66 % des ventes totales. Les ventes de pick-up diesel ont continué de baisser en raison du resserrement du crédit bancaire et de la hausse des prix du diesel, a-t-il précisé. Les exportations de voitures finies de ce pays d'Asie du Sud-Est ont chuté de 34,38 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 54 503 unités en octobre.

R. I.

SÉCURITÉ MARITIME ET SOUVERAINETÉ SOUDANAISE

Le Caire, Khartoum et Asmara font front commun

La sécurité en mer Rouge, la souveraineté des pays riverains et le rejet des groupes armés et de leur armement depuis l'étranger au Soudan étaient au centre d'une réunion trilatérale entre les chefs de diplomatie de l'Égypte, du Soudan et de l'Érythrée.



Ph : DR

Une réunion trilatérale entre le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, et ses homologues soudanais, Mohi El-Din Salem, et érythréen, Osman Saleh, s'est tenue le 21 novembre, en marge du sixième Forum d'Assouan pour la paix et le développement durable. Réaffirmant les liens historiques entre leurs pays, les trois ministres se sont engagés à renforcer la consultation et la coordination sur les questions d'intérêt commun, dans le but de soutenir la sécurité et la stabilité régionales et de servir les intérêts communs de leurs peuples, selon un communiqué publié par le ministère égyptien des Affaires étrangères.

RESPONSABILITÉ SÉCURITAIRE EN MER ROUGE

L'évolution de la situation régionale figurait parmi les axes des discussions. Les trois chefs de diplomatie ont souligné l'importance de maintenir la sécurité et la stabilité en mer Rouge et de garantir la liberté de navigation et la sécurité des voies maritimes internationales. Les ministres ont par ailleurs souligné que les pays riverains assumaient la responsabilité de la gouvernance de la sécurité de la mer Rouge, ainsi que celle de la navigation et des voies maritimes mondiales. Les participants à la réunion ont également appelé à respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan, ainsi qu'à la préservation de ses institutions nationales, ont rejeté, dans la foulée, le rôle des milices armées et leur approvisionnement en armes depuis l'étranger.

SOUTIEN À LA SOUVERAINETÉ

Un accord de formation et de renforcement des capacités signé entre l'Égypte et le Soudan Badr Abdelatty et Mohi El-Din Salem ont signé un protocole d'accord distinct entre l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (EAPD) et le ministère soudanais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en marge du forum, portant sur le renforcement de la coopération dans les domaines de formation, de qualification professionnelle et de développement des ressources humaines au Soudan. Selon les termes du document, l'Égypte apportera son expertise en matière de renforcement des capacités et de coopération technique aux institutions nationales soudanaises.

R. I.

RDC

L'Armée annonce un avion cargo porté disparu

L'armée de la RDC affirme qu'un avion cargo est porté disparu, tandis que les rebelles revendiquent la destruction d'un avion de chasse. L'armée de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré lundi avoir perdu le contact avec un avion cargo militaire, et que l'on ignorait toujours où se trouvaient l'appareil et son équipage, alors que des rebelles affirment avoir abattu un avion de chasse gouvernemental dans l'est du pays, une région touchée par le conflit. Le porte-parole militaire Sylvain Ekenge a déclaré dans un communiqué que l'armée de l'air avait perdu le contact avec un avion cargo léger Cessna 208 qui effectuait un vol entre Beni, dans la province du Nord-Kivu, et Kalemie, dans la province du Tanganyika. L'armée a attribué la perte de contact aux mauvaises conditions météorologiques, mais a indiqué que l'appareil n'avait pas encore été localisé et que le sort de son équipage restait incertain. Les opérations de recherche se poursuivaient, selon le communiqué, qui ne fournissait aucun autre détail concernant le nombre de personnes à bord ou la dernière position connue de l'appareil. Cette annonce est intervenue un jour après que le Front pour la refondation de la nation (FRN), un mouvement rebelle politico-militaire dirigé par l'ancien président de la RDC Joseph Kabila, a affirmé avoir abattu un avion de chasse gouvernemental près de Minembwe, dans la province du Sud-Kivu. Minembwe est située sur la route entre le Nord-Kivu et le Tanganyika. Le communiqué militaire n'a pas abordé directement la revendication des rebelles ni établi si l'avion cargo disparu était le même appareil que celui que la République fédérale de Namibie prétendait avoir abattu. Ces développements surviennent dans un contexte de reprise des combats dans l'est de la RDC, notamment au Sud-Kivu, où les forces gouvernementales et les groupes alliés affrontent les rebelles du FRN malgré les efforts de médiation régionaux et internationaux en cours pour obtenir un cessez-le-feu. Des combats récents ont été signalés autour des hauts plateaux de Minembwe et dans d'autres parties du Sud-Kivu, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité des civils et provoquant de nouveaux déplacements de population dans cette région touchée par le conflit.

R. I.

FACE AUX CHOCS MONDIAUX

Les responsables africains appellent à une plus grande résilience économique

Renforcer la résilience des économies africaines face à de multiples chocs externes est essentiel pour parvenir à une croissance inclusive et à une stabilité à long terme, ont déclaré lundi de hauts responsables. Lors de l'atelier annuel du Consortium africain de recherche économique à Nairobi, des décideurs et des experts ont souligné l'importance des politiques et interventions fiscales nationales pour remettre le continent sur une trajectoire de croissance durable. Adelaide Retselisitsoe Matlanyane, ministre des Finances et de la Planification du développement du Lesotho, a déclaré que les gouvernements africains restent déterminés à maintenir la stabilité macroéconomique, à créer des emplois et à financer le développement malgré les chocs croissants liés aux changements climatiques et aux tensions géopolitiques. Matlanyane a également noté que les économies africaines ont déjà fait preuve d'une résilience remarquable, le FMI prévoyant une croissance économique d'environ 4,5 % pour l'Afrique subsaharienne en 2026 et 2027. « L'aide extérieure diminue et les incertitudes mondiales continuent de mettre nos économies à l'épreuve. Le prochain débat devrait porter sur la capacité de l'Afrique à résister au prochain choc », a déclaré Matlanyane dans un message vidéo. Elle a souligné que la transformation économique de l'Afrique dépendra des réformes institutionnelles, de la discipline budgétaire, de la mobilisation des ressources nationales, de l'intégration régionale et d'un climat d'investissement amélioré. Kamau Thugge, gouverneur de la Banque centrale du Kenya, a déclaré que la recherche fondée sur des données probantes est essentielle pour élaborer des politiques qui favorisent la stabilité macroéconomique et accélèrent la croissance sur l'ensemble du continent. « Pour parvenir à une stabilité macroéconomique durable dans un monde caractérisé par des incertitudes géopolitiques, les impacts des chocs climatiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et une volatilité accrue des prix internationaux des matières premières, il est crucial de formuler des politiques qui insufflent confiance et certitude », a déclaré Thugge. Cet atelier de trois jours, organisé sous le thème « Macroéconomie, croissance économique et gouvernance démocratique », a réuni des décideurs politiques de haut niveau, des chercheurs et des partenaires au développement afin d'examiner le paysage économique plus large du continent.

R. I.

FACE AUX MENACES DE LA FIÈVRE APHTEUSE

La Namibie et le Botswana s'accordent pour renforcer leurs échanges agricoles

La Namibie et le Botswana ont convenu de renforcer le commerce agricole, d'améliorer la gestion des maladies du bétail et de s'attaquer aux barrières commerciales transfrontalières, alors que les deux pays cherchent à renforcer la sécurité alimentaire régionale et à élargir l'accès aux marchés internationaux, selon une déclaration conjointe publiée mardi à Windhoek, la capitale de la Namibie. Cet accord fait suite à une réunion ministérielle bilatérale qui s'est tenue lundi entre Inge Zaamwani, ministre namibien de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Eau et de la Réforme agraire, et Edwin Dikoloti, ministre botswanais des Terres et de l'Agriculture. Les deux ministres ont discuté des stratégies à adopter pour lutter contre la fièvre aphteuse et développer la coopération agricole et technique. Ils ont convenu de promouvoir le commerce de produits de base afin de surmonter les restrictions liées aux maladies animales transfrontalières et de faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux, et d'explorer conjointement les marchés d'exportation à forte valeur ajoutée à travers l'Afrique. Les deux pays ont convenu de créer un Comité technique vétérinaire conjoint afin d'harmoniser les normes avec les directives de l'Organisation mondiale de la santé animale, de coordonner les mesures de lutte contre les maladies et de renforcer le partage en temps réel des informations sur les maladies animales, de faciliter les flux transfrontaliers de bétail et de produits animaux, de développer les capacités vétérinaires et de sécuriser les approvisionnements en vaccins.

Les deux ministres se sont également engagés à remédier aux obstacles existants qui entravent les importations transfrontalières de volaille et de porc, tout en explorant une coopération plus étroite du secteur privé en vue de développer une chaîne de valeur commune pour la volaille. Dans le secteur laitier, la Namibie et le Botswana se sont engagés à faciliter la production d'animaux laitiers et à harmoniser les protocoles sanitaires et les procédures logistiques afin de permettre la circulation du bétail laitier et du matériel génétique de haute qualité. Cette coopération intervient alors que les deux pays luttent contre des épidémies de fièvre aphteuse qui menacent la production animale et les exportations de viande bovine

R. I.

MALAWI

Une entreprise chinoise s'engage à construire une gare routière

L'entreprise chinoise Nyasa Connect Global Limited a fait don de 20 lampadaires solaires au conseil municipal de Lilongwe et s'est engagée à construire une gare routière locale pour améliorer la connectivité urbaine dans la capitale du Malawi. S'exprimant lundi lors de la cérémonie de remise, Wang Hannan, président de la société et vice-président de la Chambre de commerce du Zhejiang au Malawi, a déclaré que ce don témoigne de l'engagement continu de l'entreprise en faveur du développement des communautés locales et souligne les liens bilatéraux étroits entre la Chine et le Malawi. Le directeur général du conseil municipal de Lilongwe, Clement Stambuli, a salué cette contribution, soulignant que le terminal de bus local prévu facilitera considérablement la circulation des passagers et des marchandises dans la ville et les districts environnants. Stambuli a ajouté que cette installation complétera un dépôt de bus international moderne dont la construction est prévue près du Grand Business Park, un complexe commercial à capitaux chinois situé à la périphérie ouest de la ville. « Le terminal de bus local que Nyasa Connect Global Limited s'est engagée à construire alimentera le dépôt international, reliant ainsi sans interruption les voyageurs régionaux à leurs destinations finales », a déclaré Stambuli. Le maire de Lilongwe , Peter Alex Banda, a également félicité l'entreprise, affirmant que les lampadaires solaires amélioreraient la visibilité nocturne et renforceraient la sécurité publique. Il a appelé à un développement des partenariats avec les investisseurs chinois afin d'accélérer la modernisation urbaine de Lilongwe.

R. I.

EL HADJ M'HAMED EL ANKA

48 ans après, l'héritage vivant du « Cardinal » du chaâbi

Quarante-huit ans après sa disparition, survenue le 23 novembre 1978, El Hadj M'Hamed El Anka continue d'illuminer la mémoire culturelle algérienne.


Ph : DR

Bien plus qu'un interprète de génie, celui que l'on surnommait « Le Cardinal » a forgé les fondements modernes du chaâbi algérois, transformant une tradition orale en une véritable école de transmission qui traverse les générations. Né le 20 mai 1907 à La Casbah d'Alger, Mohamed Idir Aït Ouarab révèle très tôt des prédispositions exceptionnelles pour la musique. C'est auprès de Cheikh Mustapha Nador (1874-1926) qu'il fait ses premières classes, s'initiant d'abord au tar. De cet apprentissage naît progressivement un style singulier, où l'héritage arabo-andalou rencontre l'expression populaire algéroise. Le génie créateur d'El Anka s'affirme alors dans sa capacité à renouveler les formes musicales et à enrichir les sonorités, tout en préservant intacte la profondeur poétique du Qcid.

LA MANDOLE ET LA STRUCTURATION D'UN RÉPERTOIRE

En faisant de la mandole l'instrument emblématique du genre, le maître entreprend un travail minutieux de structuration mélodique et rythmique. Cette démarche novatrice donne naissance à une œuvre d'une rare richesse, où se mêlent spiritualité, sagesse populaire, sentiments humains et regard lucide sur la société. Des pièces intemporelles telles que El Mendouza, Youm El Djemaâ, Mal Hbibi Malou ou encore Selli Houmoumek illustrent encore aujourd'hui cette alchimie artistique unique.

DE LA TRADITION ORALE À UNE VÉRITABLE ÉCOLE

Le parcours d'El Hadj M'Hamed El Anka connaît deux tournants décisifs qui vont ancrer durablement le chaâbi dans le paysage institutionnel : sa nomination, en 1946, à la tête de l'orchestre chaâbi de la Radio d'Alger, puis son entrée au Conservatoire municipal en tant qu'enseignant à partir de 1955. En faisant passer cette musique d'une transmission essentiellement orale à un enseignement structuré, il forme directement des figures majeures comme H'sissen Saadi, Mehdi Tamache et Abdelkader Chercham. Son empreinte dépasse largement les murs du conservatoire, inspirant des géants de la chanson algérienne tels que les regrettés El Hachemi Guerouabi (1938-2006), Boudjemâa El Ankis (1927-2015) et Amar Ezzahi (1941-2016).

UN MONUMENT PATRIMONIAL ET UN HOMME DE VALEURS

Cette portée historique est particulièrement mise en lumière par le musicologue Abdelkader Bendaâmèche dans son ouvrage Cheikh El Hadj M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie, paru en 2025 aux éditions ENAG. L'auteur y souligne « la dimension de créateur et de rénovateur du Cardinal, dont la contribution dépasse la seule interprétation pour englober la structuration, l'enrichissement et la sauvegarde du patrimoine chaâbi ». Il rappelle également que « son répertoire, qui compte plus de 130 enregistrements, demeure un témoignage majeur de cette fécondité artistique ».

Au-delà de l'artiste, les témoignages de ses proches, notamment ceux de ses fils El Hadi et Mustapha El Anka (1926-1993), dessinent le portrait d'un homme profondément « attaché à la dignité, à la rigueur et aux valeurs humaines ».

Près d'un demi-siècle après sa disparition, El Hadj M'Hamed El Anka incarne une conception vivante du patrimoine, alliant fidélité aux racines, innovation et esprit de transmission. Sa véritable postérité réside dans ce tour de force : avoir élevé une tradition musicale au rang de bien commun, toujours vibrant dans la conscience culturelle algérienne.

R. C.

PUB

BATNA

Ouverture du Salon national du livre Thamugadi

Les activités du salon national du livre Thamugadi, ont été ouvertes dimanche à la salle des expositions Assihar du centre-ville de Batna, sous l'égide du wali, Youcef Bechlaoui. Pas moins de 50 maisons d'édition de plusieurs wilayas participent avec près de 80.000 titres de différents domaines à ce salon organisé par l'entreprise Lasfar des expositions, sous l'égide la direction de wilaya de la culture et des arts, selon les explications données au wali par la directrice du secteur, Amira Deliou. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 décembre prochain se tient sous le thème "entre les pages, rayonnent les civilisations" pour souligner le rôle du livre dans la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel des nations, a indiqué la même responsable. Un riche programme a été arrêté durant le salon avec des ventes dédicaces et de présentation de nouvelles publications et des conférences en présence d'écrivains de plusieurs régions du pays, a ajouté la même source.

Recette du jour



Quiche sans pâte brocoli et cheddar

Ingrédients pour 4 Ingrédients :

225 g brocoli surgelé et haché
4 oeuf
60 ml yaourt grec
50 g mélange de poivron surgelé rouge, jaune et vert
55 g fromage cheddar
25 g oignon vert haché
1 c-a-café ail en poudre
sel
poivre

INSTRUCTIONS

Préchauffez le four à 375 F (190C).
Dans un saladier, mélangez ensemble les oeufs, yaourt et oignon verts.
4 oeuf,60 ml yaourt grec,25 g oignon vert haché
Assaisonnez d'ail en poudre, sel et poivre.
1 c-a-café ail en poudre,poivre,sel
Beurrez un moule à tarte, puis disposez les légumes uniformément.
225 g brocoli,50 g mélange de poivron surgelé

Parsemez de fromage cheddar sur toute la surface. Puis versez la préparation aux oeufs.
55 g fromage cheddar

Enfournez le plat pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit cuite et la surface dorée.
Une fois la quiche sans pâte cuite, laissez-la tiédir environ 10 minutes avant de couper des parts. Puis servez-la accompagnée d'une salade.

JUS DE PÊCHES ET CAROTTES

1,5 L d'eau
4 c-a-soupe de sucre
4 pêches
2 carottes moyennes
1 sachet de sucre vanillée

INSTRUCTIONS
Dans une cocotte metter les carottes et les pêches, le sucre le sucre vanillé, et ajouter l'eau.
Mettre sur le feu et laisser cuire. Retirer les pêches et les dénoyauter. Placer le tout dans un blender mixer les fruits jusqu'à une consistance lisse. Verser ce jus dans l'eau réservée et mélanger bien.
Verser dans un pichet et placer au frais jusqu'au moment de servir.

Gâteau du Jour

Qatayef palestiniens



Ingredients :

1- Pour la pâte à Qatayef
- 280 g de farine tout usage
- 170 g de semoule fine (ou semoule fine)
- 875 ml d'eau tiède
- 2 c.à soupe de sucre
- 2 c.à café de levure chimique
- 1 c.à café de levure de boulanger sèche
- 1 c.à café de sel

2- Pour les garnitures (au choix)
- Garniture aux noix (traditionnelle) : 150 g de noix concassées, 2 c.à soupe de sucre, 1 c.à café de cannelle en poudre, et 1 c.à soupe d'eau de fleur d'oranger.
- Garniture au fromage (type mélange ricotta/mozzarella) : 200 g de fromage doux émietté.
- Version Mayel Asafir : 250 g de crème ou mascarpone mélangés à de l'eau de fleur d'oranger, garnie de pistaches concassées.

3- Pour le sirop de sucre (Ater)
- 250 ml d'eau
- 150 g de sucre
- 1 c.à café de jus de citron
- 1 c.à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation
Étape 1 : Le sirop (Ater)
1. Dans une petite casserole, mélangez l'eau et le sucre. Portez à ébullition, puis laissez mijoter 10 minutes.
2. Ajoutez le jus de citron et l'eau de fleur d'oranger. Laissez bouillir encore 2 minutes, puis retirez du feu et laissez refroidir complètement.

Étape 2 : La pâte
1. Dans un grand bol, réunissez la farine, la semoule, le sucre, la levure chimique, la levure de boulanger et le sel.
2. Ajoutez l'eau tiède et mixez ou fouettez vigoureusement jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, fluide et sans grumeaux.
3. Couvrez le bol avec un torchon propre et laissez reposer pendant 30 à 60 minutes.

Étape 3 : La cuisson des crêpes
1. Faites chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen.
2. Versez une petite louche de pâte pour former des cercles d'environ 8 à 10 cm de diamètre.
3. Important : Ne les faites cuire que sur une seule face. La cuisson s'arrête dès que le dessus est sec et criblé de petits trous.
4. Retirez la crêpe et posez-la immédiatement sur un torchon propre. Répétez l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Recouvrez-les d'un torchon pour conserver leur humidité et leur souplesse.

Étape 4 :
1. Déposez une cuillère à soupe de farce (noix ou fromage) au centre.
2. Refermez en demi-lune et pincez fermement les bords avec les doigts pour bien les souder et former un chausson hermétique.

Étape 5 : La cuisson finale
- Option frite : Plongez les chaussons dans un bain d'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés et croustillants.
- Option au four : Badigeonnez généreusement chaque chausson de beurre fondu ou de samneh, puis enfournez à 180°C (350°F) pendant 15 à 20 minutes jusqu'à coloration dorée.

Étape 6 : Le bain de sirop
1. Dès la sortie du four ou de la friture, plongez immédiatement les Qatayef chauds dans le sirop de sucre froid pendant quelques secondes.
2. Égouttez-les sur une grille et parsemez de pistaches concassées avant de déguster tiède.

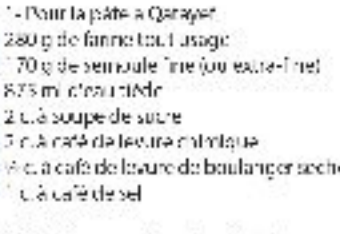

Conseil du jour

BIEN CHOISIR SON HUILE D'OLIVE

Privilégiez une huile d'olive conservée dans une bouteille opaque, à l'abri de la chaleur et de la lumière. Refermez-la après chaque utilisation pour préserver son arôme et sa qualité.

Le saviez-vous ?



Le tatreez, un patrimoine vivant

La broderie traditionnelle palestinienne, appelée tatreez, se distingue par ses motifs géométriques et ses couleurs. Transmise de génération en génération, elle exprime l'identité culturelle et le patrimoine des différentes régions palestiniennes.



Bon à savoir !

L'eau de riz sur la santé Si le riz possède de nombreux bienfaits, l'eau dans laquelle il cuit est aussi une mine de vertus sur la santé. Elle devient un soin apportant aux cheveux brillance et beauté, favorise la digestion, protège la peau du vieillissement...



Astuce du jour:

Comment conserver les herbes fraîches ?

Enveloppez le persil et la menthe dans du papier absorbant légèrement humide, puis placez les dans une boîte au réfrigérateur. Changez le papier s'il devient trop humide pour garder les herbes fraîches plus longtemps.

CITATION DU JOUR

« La terre garde la mémoire de ceux qui la cultivent »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression : - Centre : SIA - Est : SIE - Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026 - PRIX : BARAK - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30 - QUINTÉ

15 pur sangs arabes dans un mouchoir

L'hippodrome d'El-Eulma a démontré de belles choses lors de ses dernières réunions en programmant à chaque joute hippique de belles épreuves à caractère, pour le grand plaisir des puristes encore cette fois. Ce jour, un quinté met à l'honneur la race pur arabe avec un peloton formé de 15 chevaux de 3 ans et plus au départ du prix Barak disputé sur la distance de 1300 mètres, une épreuve à condition plafond fixe à 101.000 DA depuis le 01/04/2026 s'annonce particulièrement difficile à déchiffrer pour les amateurs du pari PMU. En effet, l'extrême homogénéité de la composante de cette course ne laisse apparaître aucun favori écrasant les valeurs théoriques des protagonistes se tenant de très près sur ce parcours exigeant, l'échelle pondérale va jouer un rôle d'arbitre impitoyable. En vertu du réglement appliquant une surcharge de 1 kg par tranche de 20.000 DA cumulés, les chevaux les plus réguliers de la saison vont devoir porter jusqu'à 4 kg supplémentaires, cet écart de poids nivelle totalement les chances entre les concurrents les plus argentés, contraints de porter le plomb et les rivaux aux gains plus modestes qui bénéficient d'une précieuse légéreté pour placer leur accélération finale dans un peloton aussi dense, le numéro dans les boîtes de stalles et surtout la capacité des jockeys à trouver le bon passage feront toute la différence.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	MALIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	57	6	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	2	BARBAROUS	B. BERRAH	57	3	B. BERRAH
MZ. METIDJI	3	HALEB D'HEM	MD. ASLI	56	11	K. ASLI
L.ZAABOUB	4	EL YED TURAMI (0)	AB. ATTALLAH	56	7	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	5	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	9	PROPRIÉTAIRE
M. DHAIRI	6	DM. CHIHAB	MS. AIDA	55	8	PROPRIÉTAIRE
CB. MISSAOUI	7	ORGAID	A. KOUAOUCI	55	5	A. KOUAOUCI
A. LEHAS	8	AARJOUNA	T. LAZREG	55	1	A. HEBRI
HARAS EL HANIA	9	JISTOK	AB. AIDA	55	10	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	10	SAHRAOUIA	CH. ATTALLAH	55	12	AB. KARA
S. ZERGUINE	11	TAREK IBN ZIYAD	F. CHAABI	55	2	M. ZERGUINE
A. AOUSSAT	12	AMIR JAME	S. BENYETTOU	55	14	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	13	DJAWDA EL MESK	D. BOUBAKRI	53	13	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	14	ISAM AL MAJD	JJ:S. ATALLAH	53	4	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	15	RB FARAH	SF. BOUHOUCH	50	15	AB. KARA

MON PRONOSTIC
6. DM. CHIHAHB - 1. MALIK EL HIDHAB - 8. AARJOUNA - 10. SAHRAOUIA - 3. HALEB D'HEM
LES CHANCES : 9. JISTOK - 13. DJAWDA EL MESK

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MALIK EL HIDHAB. Il a réalisé une excellente performance lors de sa dernière sortie, il n'aura qu'à répéter la course et sa place ne fera aucun doute à l'arirvée.

2. BARBAROUS. Ses dernières sorties ont montré ce mâle de 6 ans en déclin et il risque de connaitre le même sort.

3. HALEB D'HEM. Ce transfuge de Tiaret vient de signer une belle 3e place sur 1200 mètres lors de sa dernière sortie au Caroubier, il va défendre ses chances crânement dans cet hippodrome d'El-Eulma.

4. EL YED TURAMI. Seule plaidera en sa faveur l'efficacité de son jockey du jour qui le connaît très bien et qui s'est déjà illustré avec lui.

5. JEMAAT EL KHEIR. Elle vient de terminer 7e sur 1200m lors de son dernier essai cependant cette habituée des épreuves à caractère à tendance à ne pas répéter ses bonnes valeurs.

6. DM CHIHAB. Cette jeune pouliche de 3 ans a un beau palmarès et jouera les premiers rôles, pourquoi pas la victoire de cette épreuve.

7. ORGAID. Ce n'est pas un foudre de guerre, cependant, vu le caractère d'ouverture de l'épreuve du jour tout reste possible.

8. AARJOUNA. Idéalement placée de par les conditions de la course du jour, elle s'élancera avec de séreuses ambitions pour tenter de remporter cette course.

9. JISTOK. Ce poulain de 3 ans misera sur sa fraîcheur physique et le sérieux de son grand Haras El Hania pour se distinguer à ce niveau.

10. SAHRAOUIA. Tous les atouts plaident en sa faveur pour jouer le rôle principal, le parcours du jour, le sérieux de son entraîneur et l'efficacité de son chevronné jockey.

11. TAREK IBN ZYAD. Ce vieux routier semble avoir retrouvé quelques sensations comme le montrent ses deux derniers essais, ce qui devrait lui permettre de continuer sur sa lancée.

12. AMIR JAME. En méforme chronique, seul plaidera en sa faveur le métier de son jockey du jour S. Benyettou qui peut le transcender l'espace d'une course.

13. DJAWDA EL MESK. Appartenant à une écurie de métier qui n'engage qu'à bon escient, elle mérite d'être retenue dans vos choix.

14. ISAM AL MAJD. À revoir

15. RB. FARAH. Au-dessous du lot.

BAZER SEKHRA- PRIX : AKIDA D'ALGER - PS.AR.NEE - DISTANCE 1800 M - DÉPART 16H00 - QUARTÉ

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. BELKORICHI	1	GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	58	7	L. RAHMOUNE
S. DLIH	2	HORR D'HEM	AB. AIDA	57	3	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	3	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	56	8	K. ASLI
A. AOUSSAT	4	KIROYALE	MS. AIDA	56	6	PROPRIÉTAIRE
I. ZAABOUB	5	KAISSARA (0)	AB. ATTALLAH	56	1	PROPRIÉTAIRE
S. SIDI ATMANE	6	SOUROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	4	S. BENYETTOU
AL. KOUAOUCI	7	NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	55	10	A. KOUAOUCI
ABH. DEKHNOUCHE	8	HOYEM EL MESK	CH. ATTALLAH	55	5	AB. KARA
ME. DOUKHI	9	VAHISSANE	A. HAMIDI	55	9	PROPRIÉTAIRE
ML. ZAABOUB	10	MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	53	2	B. BERRAH

MON PRONOSTIC : 1. GOLF D'HEM - 3. GHAZI D'HEM - 7. NADJMET ESSAHRA- 6. SOROUR EL MESK
LES CHANCES: 8. HOYEM EL MESK - 2. HORR D'HEM

Mots croisés

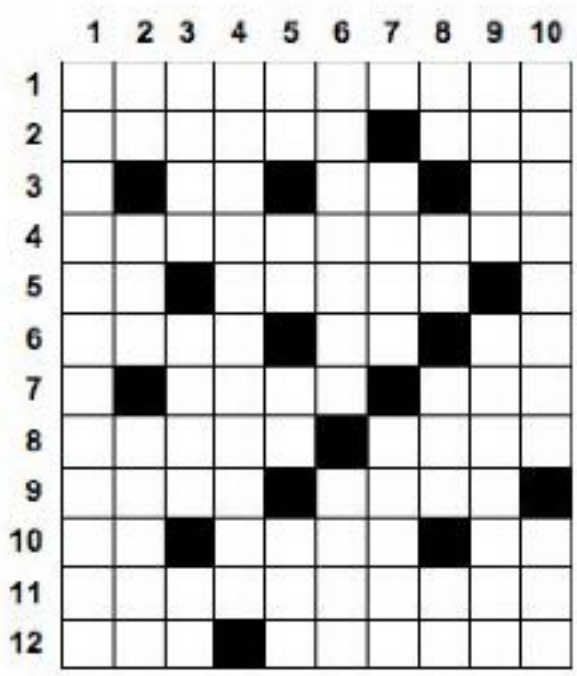

HORIZONTALEMENT

1- Ladreries - 2 - Rame - Fin de messe - 3 - Fin de verbe - Tantale - Altesse royale - 4 - Ineffaçable - 5 - Bouddha en Chine - Incommodée - 6 - Paresseux - Tour - Pascal - 7 - Nommée - Radian - 8 - Tuyau en caoutchouc - A la six-quatre-deux - 9 - Orateur grec - Coulant - 10 - Réfléchi - Souverains - Points opposés -11 - Qui pratique des ouvertures - 12 - Levant - Sorties.

VERTICALEMENT

1 - Grand propriétaire terrien - 2 - En ville - Refus - Râpées - 3 - Convient - Mis au courant - En retard - 4 - Discontinue - 5 - Drame à Hiroshima - Largeur d'une étoffe - Vieille clé pour un musicien - Ceinture nippone - 6 - Harmonie - Mélodies - 7 - Vallée engloutie - Autorisations - 8 - Romain - Fin de participe - Thymus du veau - Tableau d'artiste - 9 - Table de boucher - Évidente - 10 - Tapage nocturne - Possessif.

Mots fléchés

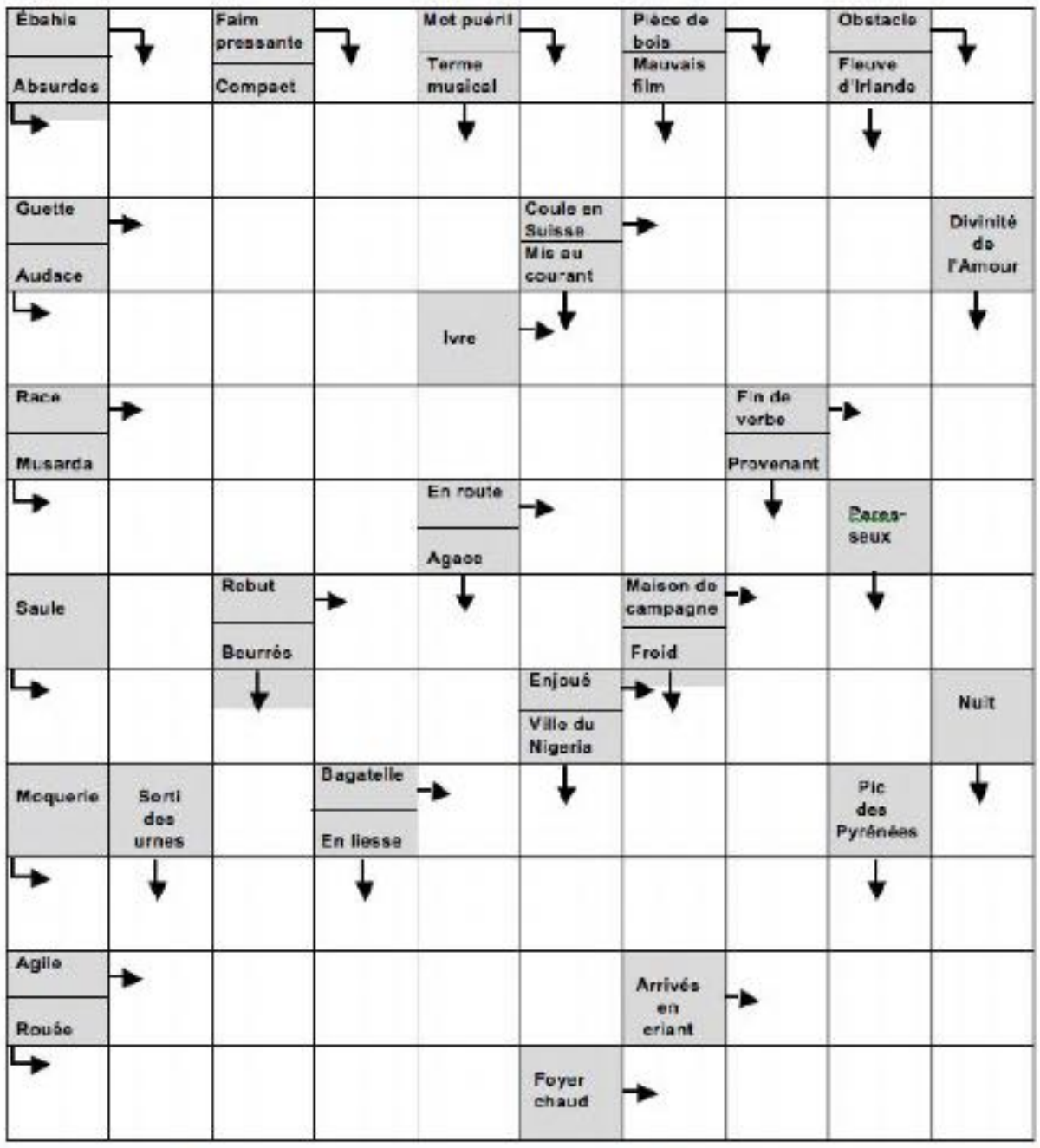

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Ration d'avoine donnée à un cheval (7 lettres)

P	L	I	A	I	S	O	N	I	E	D	I	V	A	P	M	I	E
T	R	E	L	I	C	O	D	N	O	R	E	T	R	A	U	Q	D
N	E	R	U	T	I	N	R	U	O	F	V	U	F	E	L	A	N
E	I	M	S	I	O	V	I	R	G	I	E	I	S	I	G	M	O
G	R	J	E	H	A	I	N	E	R	I	S	U	S	R	A	E	B
I	U	E	A	U	R	N	E	A	R	S	E	I	E	L	U	N	I
L	T	R	T	L	T	C	L	E	E	V	E	S	I	Q	E	T	R
I	N	E	E	R	O	E	T	R	R	R	T	G	I	E	V	I	O
D	E	C	T	A	O	N	P	E	E	E	N	T	E	R	I	E	M
O	V	E	R	M	A	P	N	T	I	E	U	E	L	I	T	R	E
E	A	S	U	I	O	B	P	J	I	A	I	N	U	A	I	E	T
S	E	S	O	E	E	R	A	A	N	M	R	T	O	N	S	T	N
O	P	I	T	R	E	N	I	R	T	E	P	E	M	L	N	I	A
R	P	F	N	C	V	R	E	I	R	T	E	R	V	U	E	A	T
U	U	E	I	I	N	O	I	T	C	N	A	S	E	I	S	R	S
A	O	S	E	N	O	I	T	C	I	V	N	O	C	V	L	T	N
M	H	R	E	C	A	M	I	R	G	E	C	U	O	D	U	O	O
A	E	H	C	N	A	R	B	N	N	O	I	T	C	N	O	F	C

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AGRESTE - AMAUROSE - ANTERIEUR - APPORTER - AVENTURIER - BERNE - BRANCHE - CONSTANTE - CONVICTION - DILIGENT - DOCILE - DOUCE - EMEUTE - ENTIER - ETRIER - FONCTION - FOURNITURE - GRIMACE - GRIVOIS - HAINE - HOUPPE - IMPAVIDE - IMPREVU - JALON - JANVIER - LIAISON - LISIERE - MALIGNE - MORIBONDE - MOULE - NAUTIQUE - NERVEUSE - OLIVERAIE - OPPRESSIF - PETRIN - PRECIS - QUARTERON - RECESSIF - RAMIER - SANCTION - SENSITIVE - TENTE - TOURTE - TRAITE - ULNAIRE - URNE - VIRAL.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1 - Hécatombes - 2 - Inouïe - Api - 3 - Pt - Ré - Mien - 4 - Pérenne - Rg - 5 - Ôtés - Élevé - 6 - Tés - Otarie - 7 - Essor - See - 8 - Eûtes - Rd - 9 - Hantises - 10 - Nitre - Sapé - 11 - Ir - Est - Las - 12 - Este - Atèle.

VERTICALEMENT :

1 - Hippotechnie - 2 - Ententes - Airs - 3 - Co - Ressent - 4 - Aurès - Outrée - 5 - Tien - Orties - 6 - O.E - Net - Es - Ta - 7 - Mélasses - 8 - Bai - Ère - Sale - 9 - Épervier - Pal - 10 - Singée - Dièse.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Étendard - Entera - Me - On - Dur - Déréglée - Mutilées - Ein - S.S - Cr - Osée - Eure - Rets - Ses - Ra - Soudées - In - Repère - Croûte - Sas.

VERTICALEMENT :

Étendues - Air - En - Étier - Nô - Entérinées - Dé - EL - Tort - Garages- Suée - Ra - Lésé - DP - N.D - Dés - Usées - Mue - Créera - Amer - Pressés.

MOTS MASQUÉS

PINGRERIE

Ethiopie: 60.000 personnes fuient vers le Kenya en raison d'affrontements

Quelque 60.000 personnes ont été contraintes de fuir l'Ethiopie vers le Kenya voisin en raison d'affrontements armés dans les zones frontalières, a indiqué lundi le service d'information du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU, ReliefWeb, citant des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Le conflit dans le secteur de la ville de Moyale, du côté éthiopien de la frontière, a entraîné le déplacement d'environ 60.000 personnes vers le Kenya", a précisé le bulletin, qualifiant la situation de compliquée. L'OMS rappelle dans ce contexte que "le conflit actif dans les régions éthiopiennes d'Oromia et Somali se poursuit depuis le 18 octobre 2026". "Bien qu'un cessez-le-feu soit en vigueur depuis le 17 novembre, la situation sécuritaire demeure fragile et les livraisons de cargaisons humanitaires transfrontalières sont perturbées". Les Kényans "font preuve d'une solidarité considérable, malgré la rareté des ressources", note-t-elle. L'afflux continu de personnes met la pression sur les communautés d'accueil et sur les services sociaux déjà limités du district de Moyale, tandis qu'une forte concentration de personnes dans les lieux d'hébergement accroît les risques sanitaires. L'OMS s'inquiète notamment des "cas de rougeole". Les bâtiments publics actuellement utilisés comme centres d'accueil n'étaient pas initialement pensés pour un tel nombre de personnes, a expliqué le document. L'afflux de réfugiés en provenance d'Ethiopie est provoqué par des affrontements entre des formations armées représentant les régions d'Oromia et Somali.

Décès d'un jeune homme après une chute dans un puits à Guelma

Un jeune homme âgé de 24 ans a perdu la vie ce mardi 24 novembre 2026 suite à sa chute dans un puits traditionnel situé au village de Bir Essatel, dans la commune de Tamlouka (wilaya de Guelma). Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, les équipes de secours sont intervenues à 8h30 pour repêcher le corps de la victime, mobilisant à cet effet une ambulance, un camion de sauvetage ainsi qu'une équipe de plongeurs, avant de transférer la dépouille vers la morgue de l'hôpital local.

Démantèlement d'une bande criminelle et saisie de près d'un milliard de centimes à Constantine



La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine a mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. L'affaire remonte à la semaine dernière, à la suite d'informations faisant état des agissements suspects de deux individus au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli.
Les investigations menées sur le terrain par les forces de l'ordre ont permis d'identifier les deux mis en cause, de les localiser et de procéder à leur interpellation successive.
Agissant en coordination avec le parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont ensuite effectué des perquisitions aux domiciles familiaux des suspects.
Ces opérations se sont soldées par la saisie d'une somme d'argent dépassant les 980 millions de centimes, de 121 grammes de cannabis traité, de 78 capsules de psychotropes de différents types, d'armes blanches prohibées, d'une balance électronique ainsi que de deux véhicules.
À l'issue de l'enquête, les deux individus ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'El Khroub conformément aux procédures pénales en vigueur.

25 blessés dans l'attentat à la voiture piégée en Colombie



L'explosion d'une voiture piégée, qui a causé d'importants dégâts lundi soir à Villavicencio dans le centre de la Colombie au siège du gouvernement régional, a fait 25 blessés, selon un nouveau bilan annoncé mardi par des sources policières. Un précédent bilan faisait état de 19 blessés.
Lundi, dans un communiqué, la police avait indiqué qu'aucun décès n'avait été signalé, ajoutant que les informations préliminaires suggéraient que l'explosion survenue dans le centre-ville de Villavicencio, chef-lieu du département, pourrait être due à une voiture piégée. Plusieurs bâtiments voisins ont également été endommagés. La police nationale a fermement condamné l'attentat, précisant qu'elle mobiliserait toutes les ressources opérationnelles, d'investigation et de renseignement nécessaires pour éclaircir les circonstances de l'attaque, identifier et arrêter les responsables et les traduire en justice. Plus tôt, le président colombien, Abelardo de la Espriella, a condamné l'attentat, l'imputant au "narco-terrorisme" et affirmant que des groupes criminels cherchaient à intimider le gouvernement et à le faire reculer dans ses opérations en cours contre eux.

41 morts et 1881 blessés sur les routes en une semaine

Quarante-et-une (41) personnes sont décédées et 1.881 autres ont été blessées dans 1646 accidents de la circulation survenus entre les 15 et 21 novembre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans son bilan hebdomadaire. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 10 morts sur les lieux de l'accident et 22 blessés dans 13 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.170 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Blida (111 incendies), Tizi-Ouzou (96) et Alger (95).

Dix individus arrêtés pour trafic de drogue et détention d'armes blanches à Mascara

Les forces de police de la 11e sûreté urbaine, relevant de la sûreté de wilaya de Mascara, ont procédé à l'arrestation de dix individus âgés de 22 à 55 ans, impliqués dans une affaire de détention et de stockage de stupéfiants (kif traité) et de psychotropes destinés à la vente illicite au sein d'un groupe criminel organisé, ainsi que de détention d'armes blanches sans motif légitime. L'opération a été déclenchée à la suite d'informations signalant l'activité de frères repris de justice qui utilisaient leur domicile familial pour entreposer et écouler ces substances auprès des jeunes. Le plan sécuritaire mis en place a d'abord permis d'interpeller quatre acheteurs en possession de morceaux de kif traité et de psychotropes, avant de conduire à l'arrestation des principaux suspects et à la perquisition de leur logement en coordination avec le parquet compétent, permettant ainsi la saisie d'un couteau de boucher, de deux poignards, de scies dont une électrique, de marteaux en fer et d'un bâton en bois. Après accomplissement des procédures légales, les dix mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Mascara, où six d'entre eux ont fait l'objet d'un mandat de dépôt, tandis que les autres ont bénéficié d'une citation directe.

VIH : près de 9 millions de personnes privées de traitement dans le monde

Près de neuf millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde n'ont toujours pas accès aux traitements, tandis que 1,2 million de nouvelles infections et 570.000 décès liés au sida ont été enregistrés en 2025, selon le rapport mondial 2026 de l'ONUSIDA, publié mardi à l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre. Selon le rapport, environ 41 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde en 2025, dont 32,1 millions bénéficiaient d'un traitement antirétroviral. Par ailleurs, cinq millions de personnes ignoraient leur statut sérologique, illustrant les difficultés persistantes en matière de dépistage et d'accès aux soins. L'organisation souligne que les progrès réalisés dans la lutte contre l'épidémie demeurent fragilisés par les inégalités d'accès aux services de prévention et de traitement, la stigmatisation et la diminution des financements internationaux, qui ont reculé de 18 % en 2025, soit la plus forte baisse enregistrée depuis près de deux décennies.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS



« L'Équipe nationale, c'est terminé pour moi. J'ai accompli ce que je devais faire, il faut laisser la place à d'autres joueurs. Il y a beaucoup de jeunes, notamment à mon poste, qu'il faut laisser exprimer leurs qualités pour écrire leur propre histoire avec la sélection. »

L'ancien international algérien Riyad Mahrez

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 25 novembre 2026

21 °C / 13 °C

Dans la journée : Averses
Vent : 35 km/h
Humidité : 63 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 22 km/h
Humidité : 68 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 15 djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h35
Assar : 15h15
Maghreb : 17h37
Îcha : 19h00

Jeudi 16 djoumad el-thani

Sobh : 06h06
Chourouk : 07h37

LE TAS DONNE RAISON AU SÉNÉGAL ET LUI RESTITUE LA CAN 2025

Camouflet pour la CAF et le Maroc

Épilogue d'un long feuilleton judiciaire dans le football africain. Ce mardi à Lausanne, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a désavoué la Confédération africaine de football (CAF) et la FRMF en annulant la défaite sur tapis vert infligée aux « Lions de la Teranga ». Le Sénégal récupère ainsi la couronne continentale remportée sur le terrain face au Maroc en janvier dernier.



Ph : DR

Le verdict est tombé en Suisse et résonne jusqu'à Dakar. En invalidant la sanction prise par l'instance continentale, la justice sportive restitue officiellement au Sénégal son titre de champion d'Afrique 2025. Une consécration que les Lions de la Teranga avaient initialement décrochée le 18 janvier 2026 à Rabat, au terme d'une finale électrique remportée face au pays hôte (1-0) grâce à une réalisation de Pape Gueye durant les prolongations. Ce sacre avait toutefois basculé sur le terrain disciplinaire en raison d'une fin de temps réglementaire particulièrement tendue. Un penalty généreux accordé au pays hôte dans les ultimes minutes avait provoqué une vive contestation dans le camp sénégalais, poussant plusieurs joueurs à quitter momentanément la pelouse sans l'autorisation de l'arbitre. Si la partie avait finalement repris après un quart d'heure d'interruption — le Maroc manquant au passage son penalty —, la Fédération marocaine avait saisi la commission d'appel de la CAF à l'issue de la rencontre. Le 17 mars 2026, cette dernière avait renversé l'issue sportive du match en déclarant le Sénégal forfait (3-0), en vertu des articles 82 et 84 du règlement de la compétition. Déterminée à contester ce qu'elle avait alors dénoncé comme un « braquage administratif », la Fédération sénégalaise de football (FSF) avait immédiatement introduit un recours auprès du TAS dès le 25 mars 2026. Après avoir examiné le dossier lors d'une audience à huis clos organisée le 8 octobre dernier à Lausanne en présence des représentants des parties concernées, les juges ont finalement validé l'argumentaire sénégalais, fondé sur les Lois du jeu de l'International Board et la « doctrine du terrain de jeu ». Dans leur décision, les arbitres du TAS soulignent que l'officiel congolais de la finale, Jean-Jacques Ndala, avait fait le choix de reprendre la rencontre après l'interruption plutôt que de l'arrêter définitivement, homologuant de fait le résultat acquis sur le pré. En l'absence de preuve de corruption ou de mauvaise foi de l'arbitre, ses décisions sportives ne pouvaient être remises en cause. La vérité du terrain prévaut donc définitivement, permettant au Sénégal de retrouver pleinement son statut de champion d'Afrique.

R. S.

HADJ 2027

Le MARW suit l'état d'avancement des préparatifs

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation de la saison du hadj 1448h/2027 s'est réunie pour le suivi de l'état d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnel, administratif et logistique et l'examen des programmes d'action des différents secteurs, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). Dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison du hadj 1448h/2027, « le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs (MARW), Redouane Maache, a présidé au siège du ministère, la réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation du hadj, en présence du directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, des représentants des secteurs et instances concernées par l'organisation des affaires du hadj, ainsi que des cadres de l'Office », a souligné la même source. La réunion a été consacrée « au suivi du taux d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnel, administratif et logistique, ainsi qu'à la présentation des programmes d'action des secteurs et instances concernés» et d'un exposé sur les derniers préparatifs pour la saison du hadj, portant sur « les principaux résultats de la participation de la délégation algérienne à la 6e édition de la conférence et de l'exposition du hadj, susceptibles de contribuer au développement de la performance et d'améliorer le niveau des services fournis aux hadjis», a ajouté la même source. À cette occasion, la réunion a porté sur « l'impératif de respecter les délais fixés pour la mise en œuvre des différentes opérations et préparatifs et au respect du calendrier de travail établi », en veillant « à renforcer la coordination et l'intégration entre les différents intervenants avec l'optimisation du niveau d'opérationnalité, de manière à assurer le parachèvement des préparatifs au moment adéquat et à réunir les meilleures conditions aux hadjis algériens, en application des orientations des hautes autorités du pays » , a précisé le document.

L. Z.

RÉSOLUTION PRISE, HIER, LORS D'UNE RÉUNION DE TRAVAIL PRÉSIDÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie couvrira totalement ses besoins en engrais en 2028

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la filière de la production d'engrais et d'engrais composés, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Lors de cette réunion, il a été décidé de fixer l'échéance de l'entrée en phase de commercialisation de la production du phosphate concentré au cours du premier trimestre de l'année 2027, a ajouté le communiqué, soulignant qu'avec l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba à la fin de cette année, l'Algérie aura totalement renoncé, en 2028, à l'importation d'engrais et d'engrais composés.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Le Niger invité d'honneur de la 27e édition

Alger accueillera du 3 au 7 décembre prochain, la 27e édition du Salon international de l'artisanat, au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le slogan « L'artisanat algérien… une identité authentique, savoir-faire et créativité », sous la supervision de la ministre du Tourisme et des Métiers de l'Artisanat, Houria Meddahi. L'Afrique sera mise en avant lors de cette édition, avec le Niger en tant qu'invité d'honneur. La manifestation verra notamment la présence de la ministre nigérienne de l'Artisanat et du Tourisme, Aghaïchata Guichin Ata, accompagnée d'une délégation officielle, ainsi que d'un groupe d'artisans nigériens. Cette participation traduit l'importance accordée au renforcement de la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de l'artisanat, en adéquation avec la volonté de consolider la dimension et la profondeur africaines de cette manifestation. Ce rendez-vous international de cinq jours vise, en outre, à mettre en valeur et à préserver l'authenticité du patrimoine culturel et artistique algérien, tout en encourageant la créativité des artisans. Il ambitionne également de mettre en lumière l'importance de l'artisanat et son lien avec les différentes composantes de l'identité nationale, à travers des produits reflétant la diversité des régions, des us et coutumes et des traditions algériennes, dans un équilibre entre authenticité, art et créativité. Le salon constituera également un espace économique et interactif réunissant les responsables du secteur de l'artisanat, des experts, des spécialistes et des artisans issus des différentes wilayas du pays, afin de favoriser les échanges d'expériences et de présenter les créations ainsi que les différents savoir-faire. La manifestation réunira également plusieurs acteurs du secteur touristique, notamment des établissements hôteliers, des opérateurs du tourisme, des agences de voyages, des compagnies de transport et des guides touristiques, ainsi que des organismes de financement, des banques et des responsables de start-up. Cette diversité de participants contribuera à valoriser le patrimoine algérien et à mettre en avant le rôle de l'artisanat en tant que levier de développement du tourisme. La 27e édition connaîtra également une large participation de pays étrangers et d'organisations internationales, offrant une occasion d'échanger les connaissances et les expériences et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat dans le domaine de l'artisanat. Des journées d'étude, des ateliers et des rencontres-débats seront organisés en marge du salon, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité de l'artisanat algérien, tant aux niveaux national qu'international. Dans ce cadre, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a invité le grand public, les experts, les professionnels et les représentants des médias à participer à cette manifestation et à contribuer à sa réussite, au regard du rôle de l'artisanat dans la consolidation de l'identité nationale, la promotion de la créativité et de la production, la création de richesses et d'emplois, ainsi que dans le renforcement des échanges culturels et de la coopération internationale.

L. Zeggane

MÉTÉO

Des pluies attendues, aujourd'hui, dans plusieurs wilayas

Les services de Météo Algérie ont annoncé, dans un bulletin publié hier, des pluies orageuses à partir d'aujourd'hui dans plusieurs wilayas du pays. Dans une alerte de niveau 1 sur sa carte de vigilance, Météo Algérie a précisé que les précipitations sont prévues aujourd'hui de 9h jusqu'à minuit. Les wilayas concernées sont Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipasa, Blida, Chlef, Mostaganem, Oran, Relizane, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi et Batna.

L. Z.

SOUS-RIRE

